

M 1659 - 1260 - 5,00F

du 8 octobre au 14 octobre 1981

l'humanité rouge

organe
central du **PCML**

BUDGET 82

L'Etat ne prête
qu'aux riches

voir page 3

DOSSIER

**Informatique
emploi
et consensus
social**

voir
pages centrales

**Négociation
sur
le temps
de travail :**

**les intentions
des patrons**

voir page 7

INTERVIEW

**D'Olivier
Warin
co-auteur
du reportage
de TF1 sur
l'Afghanistan**

voir page 13



**NON,
CE N'EST PAS ÇA
LE CHANGEMENT**

DST VOL AU DESSUS D'UN NID DE BARBOUZES

« Que la lumière soit » pourrait-on dire... Qu'il y en a de sombres affaires qui ont marqué ces dernières années et dont on voudrait connaître le fin mot. Attentat contre le Consulat d'Algérie à Marseille, assassinats de Pierre Goldmann, de Curiel, de Laid Sebai, exactions fascistes diverses... Voilà justement que l'on apprend que la DST n'a pas hésité, ces dernières années, à organiser des attentats en Bretagne. En cherchant bien dans ces appareils très spéciaux de l'Etat, soyons sûrs que l'on y trouverait réponse à bien des énigmes. Mais le gouvernement aura-t-il la volonté de faire toute la lumière ?

Claude DHALLUIN

Après le SAC, mis sur la sellette suite à la tuerie d'Auriol, c'est le tour de la DST (Direction de la surveillance du territoire) de se trouver sous les feux gênants de l'actualité. Dernièrement, *Le Matin* révélait que la DST avait « téléguidé » deux attentats en Bretagne... attentats officiellement revendiqués au nom du FLB (Front de libération de la Bretagne). Le premier, en mai 1972, contre la villa d'un promoteur et patron de choc de renom (Bouyges - celui des Maisons). Le deuxième contre le relais de télévision de Roc-Trédudon. But de ces opérations : diviser les autonomistes bretons et les

rendre impopulaires sur le sol même de la Bretagne. Il s'avère aujourd'hui que c'est sous la direction de Marchel Chalet, patron de la DST (à l'époque, seulement sous-directeur) que les commissaires divisionnaires Jean Baklouti et Emile Casanova ont dirigé l'opération en Bretagne, en ce qui concerne l'attentat contre la villa de Bouyges. Après un savant travail d'infiltration, l'attentat aurait été commis par deux hommes, un authentique militant du FLB, qui ne savait pas dans quelle galère il s'embarquait, et un agent de la DST, « plombier » recyclé dans l'explosif.

Aujourd'hui, gênée, la DST cherche à s'expliquer

en la personne de son patron, Marcel Chalet. Il vient de faire remettre au ministre de l'Intérieur une note « explicative » dont les termes ont été publiés par le *Canard Enchaîné* (30/9/81) : « Oui, son service savait qu'un attentat se préparait. (et pour cause, c'est lui qui l'avait préparé) Un informateur l'en avait averti mais, pour le protéger, il était impossible de faire intervenir la police avant l'explosion de la bombe. La DST avait naturellement annoncé à F. Bouyges que sa villa allait sauter et le promoteur lui avait laissé les mains libres. »

Voilà qui met en lumière les méthodes bien particulières de la DST. Des méthodes qui ne sont pas sans rappeler celles de son petit frère para-policière, le SAC. D'ailleurs rien n'empêche d'être agent de la DST et militant du SAC. Serait-ce recommandé ? En tous les cas l'officielle DST et le parallèle SAC ont déjà travaillé la main dans la main. Qu'on se souvienne des révélations du journal *Libération* en février 73. La DST avait, en mai 68, communiqué au SAC des listes de noms et d'adresses de personnes à arrêter et à parquer dans des stades si la situation le nécessitait. Les listes concernaient plus d'un millier de personnes. La même année, la DST crée le SUBAC (Subversion-Action) ayant comme objectif l'espionnage de « l'ennemi intérieur ». A l'époque, le ministre de l'Intérieur était un nommé Marcellin, Raymond... Ennemi numéro un de la « subversion » et parano du « complot international ». Dans l'esprit tourmenté de ce cher homme, tout entier dévoué au service de la nation, la définition de l'ennemi intérieur est large : « Hommes politiques, syndicalistes, militants divers et, accessoirement, quelques journalistes... » étaient les cibles du SUBAC. A l'inverse, sa définition de la nation était, pour le moins, plus étriquée...

L'actuel président lui-même, l'homme à la « force tranquille », n'échappe pas aux investigations des protecteurs de notre territoire. En 1973, son domicile de la rue de Bièvre est truffé de micros. Mais Mitterrand est averti et des techniciens commencent un patient travail pour « rendre sourds les murs ». La DST organise alors un cambriolage pour blanchir les lieux et récupérer son matériel. Ni vu, ni connu... j'embrouille, le corps du délit a disparu...

La même année, toujours profitant de travaux, des « plombiers » très spéciaux s'introduisent nuitamment dans les locaux du *Canard Enchaîné* pour y déposer quelques oreilles indiscrettes. Sans doute voulaient-ils

quelques tuyaux ? Ils sont pris la main dans le sac et l'affaire éclate au grand jour... Marcellin n'y résistera pas.

En ce temps-là, les ministres de l'Intérieur se suivent et se ressemblent. La DST ne s'aperçut même pas qu'elle avait changé de chef. Elle continua donc à œuvrer de la même façon, en toute quiétude et impunité...

1980. Eclate l'affaire Delpey. Delpey, personnage peu clair mais rancunier, écrit un livre sur le cousin du « diamantaire » Giscard d'Estaing, le sanglant Bokassa I^{er}. Delpey sera arrêté par la DST, puis libéré après sept mois d'emprisonnement pour crime de lèse-majesté. Dès sa libération, la DST met sur pied un « groupe Delpey » chargé de récupérer les documents que Bokassa aurait confiés à l'écrivain. La Suisse, pays où les coffrets et le chocolat poussent sur les arbres, devient un des objectifs du groupe. On retrouve dans ce « groupe Delpey », le commissaire divisionnaire Emile Casanova, promu à la tête de l'antenne DST de la région Rhône-Alpes. Et, aux côtés du chef du cabinet du patron de la DST, Jean Baklouti, promu sous-directeur de la DST, branche « anti-terroriste », qui dirige les activités du groupe. Leur action d'éclat en Bretagne leur a valu de la promotion...

Ici, il faudrait aussi reparler de l'affaire Curiel. C'est en effet sur la demande de la DST, qui enquêtait sur lui, que Curiel fut assigné à résidence en octobre 1977... en tant qu'« agent du KGB et terroriste international »... avant d'être assassiné quelques mois plus tard. Et de l'affaire Goldmann, abattu en septembre 79... lui aussi était dans le collimateur du SDECE et de la DST. Quant à la toujours puante affaire de Broglie, la DST aurait concocté sur elle un volumineux dossier, bien qu'officiellement elle ne soit pas chargée de l'affaire... Dossier qui, le lendemain de la victoire de Mitterrand, s'envolait en fumée, mêlant ses volutes à celles des dossiers Curiel et Goldmann. C'est ça l'inviolable « Secret Défense » ?

Le ministre de l'Intérieur, Gaston Defferre, se penche sur ce panier de crabes pour en savoir davantage. Un « inspecteur général honoraire » a été désigné pour diriger une enquête sur les agissements de la DST. Les faits concernés se limitent aux attentats commis en Bretagne. Trois ou quatre hommes mouillés jusqu'au cou dans une affaire louche risquent de « sauter »... c'est bien. Mais ça ne fera pas le grand nettoyage et le panier de crabes continuera à grouiller.

CE N'EST PAS ÇA LE CHANGEMENT

A quelques jours d'intervalle, deux événements viennent d'imprimer des orientations décisives à la politique gouvernementale : ce sont le projet de budget (voir page 3) et la dévaluation du franc.

Quelle est la logique qui a présidé à cette dernière décision ? Il s'agit de renforcer les positions françaises dans la concurrence économique internationale, en facilitant les exportations, en rendant les prix des produits français plus compétitifs sur les marchés extérieurs. Rien d'étonnant donc à ce que la dévaluation ait été accueillie plutôt favorablement dans les milieux patronaux. La logique de la dévaluation appelle d'autres mesures allant dans le sens de la réduction des coûts salariaux, de l'austérité, afin d'assurer la compétitivité. Il est logique que dès le lendemain de l'annonce de la dévaluation, Jacques Delors ait organisé une rencontre avec les syndicats et le patronat pour mettre en œuvre « la décelération des mouvements nominaux de salaire », en clair s'opposer à la progression du pouvoir d'achat des travailleurs. Pour ce qui est du patronat, Delors ne va pas avoir à insister ; le CNPF ne demande pas mieux qu'une politique d'austérité pour les travailleurs. Le grand projet de Delors est de pouvoir associer les organisations syndicales à une telle orientation. N'avait-il d'ailleurs déjà pas partiellement réussi quand, après le 10 mai, la CFTD avait préconisé un relèvement du SMIC de 10% sous le prétexte de ne pas relancer l'inflation ? Que l'on sache, l'inflation n'a pas cessé de s'aggraver pour autant, remettant en cause la hausse du SMIC.

L'annonce d'un certain nombre de mesures de blocage ou de surveillance des prix de produits de consommation courante paraît avoir surtout une fonction d'alibi, pour mieux tenter de faire passer la limitation des salaires. Leur portée demeure très limitée puisque les fruits et légumes, la viande, les loyers et les charges y échappent ainsi que les prix industriels. Jusqu'à ces derniers jours, le gouvernement avait refusé catégoriquement tout blocage de prix, réaffirmé la politique de liberté des prix. Comme par hasard, le ton change au moment même où l'on veut mettre en cause les salaires.

Au total, si l'on examine le projet de budget et les mesures accompagnatrices de la dévaluation, une orientation fondamentale se dégage de la politique gouvernementale : faire payer les travailleurs. On veut limiter le pouvoir d'achat tandis que le budget prévoit un alourdissement des impôts directs et indirects payés par les travailleurs. Par contre, le capital se trouve préservé. L'impôt sur la fortune en reste au stade de l'opération psychologique destinée à faire croire à une politique dite de réduction des inégalités. Préservé et même aidé par les subventions massives prévues dans le budget. Une telle politique ne va pas dans le sens des intérêts des travailleurs. C'est en sens inverse qu'il faut aller. Défendre le pouvoir d'achat des travailleurs et s'attaquer aux profits capitalistes.

Pierre BURNAND

ABONNEMENT

1 mois (4n°) : 18F Soutien : 30F

3 mois (12n°) : 54F Soutien : 100F

6 mois (24n°) : 108F Soutien : 150F

Abonnez-vous, abonnez vos amis

S'abonner un moyen pratique
pour avoir le journal

ATTENTION ATTENTION ATTENTION

Note de l'administration

Pour tout règlement concernant L'Humanité rouge hebdomadaire (abonnements, ventes militantes, souscription) :

LIBELLEZ VOS CHEQUES A L'ORDRE DE :
PRESSE D'AUJOURD'HUI

L'humanité rouge

Fondateur : Jacques JURQUET.

Directeur politique : Pierre BURNAND.

Rédaction : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Estelle Delmas, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claire Masson, Nathalie Villotiers.

Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau.

Administration : Max Durand.

Directeur de publication : Jean-Luc Einaudi.

Commission paritaire : N° 57952 - dépôt légal : 4^{ème} trimestre 1981.

Nouvelle adresse :

Pour toute correspondance écrire à :

PRESSE D'AUJOURD'HUI
BP 70 94220 Charenton
Téléphone : 16 (1) 893 87 16



BUDGET 82

L'Etat ne prête qu'aux riches

Le Conseil des ministres vient d'approuver le projet de budget 1982 qui viendra en débat au Parlement dans les prochaines semaines. Alors que jusqu'à présent le gouvernement n'avait pu que procéder à des modifications du budget 81 de Giscard-Barre, par le biais du « collectif budgétaire », le budget 82 se veut du changement, de la nouvelle politique économique. Qu'en est-il ?

La première caractéristique du nouveau budget est l'importance du déficit prévu, près de 100 milliards de francs, sur la base d'une croissance économique de 3,3% et d'un léger ralentissement de la hausse des prix (12,9%). Cet important déficit, qui tient essentiellement à une très forte augmentation des dépenses (plus 27,5% en valeur, soit plus 13% en volume) est essentiellement justifié par la nécessité de relancer l'économie et de s'attaquer au chômage. Mais les recettes de l'Etat, c'est-à-dire les impôts, augmentent elles aussi plus que la hausse des prix (plus 16,9%).

Dépenses : la priorité pour les aides aux entreprises

Les principales mesures concernant les dépenses de l'Etat en 1982 concernent :

— la création de 61 000 emplois publics, auxquels s'ajouteront plus de 10 000 emplois dans les hôpitaux et établissements sanitaires et sociaux. Au total, avec les emplois financés dans le collectif budgétaire 1981, ce sont plus de 125 000 emplois nouveaux qui auront été créés en 18 mois, soit 25 000 de moins que ceux promis dans les « 110 propositions ».

— les investissements publics qui augmentent plus que la moyenne des dépenses (plus 32%) et qui concernent en particulier la recherche (plus 35,9%), le logement (plus 34,7%).

— de nouvelles mesures sociales : 2 000 francs pour le minimum

vieillesse, plus 20% pour les retraites agricoles, construction de crèches, relèvement des allocations familiales et les allocations logement, aide aux handicapés.

— le doublement du budget de la Culture et une augmentation de 15,6% de celui de l'Education nationale (permettant la création de près de 20 000 postes). A noter que dans le dernier budget les crédits d'aide à l'enseignement privé augmentent de 22%.

— une augmentation très importante des aides à l'industrie, qui atteignent 34,4 milliards de francs, soit 52,4% de plus qu'en 1981. Ces aides se décomposent en aides générales à l'industrie (plus 156%), aides sectorielles (plus 7%), aides aux entreprises publiques (plus 25%), aides à l'exportation (plus 12%). C'est une véritable manne qui est ainsi distribuée officiellement, étant entendu que dans bien d'autres chapitres se retrouvent également des aides au patronat. Par exemple : recherche, logement. La prise en charge par l'Etat d'une partie des cotisations sociales des employeurs, suite à l'augmentation du SMIC du 1^{er} juillet dernier rentre ainsi dans la catégorie des dépenses sociales.

Au travers de ces quelques chiffres et du tableau des principales dépenses, par ministère, on peut constater que le projet de budget 82 est marqué à la fois par un certain nombre de dépenses sociales et de création d'emplois, mais aussi par une augmentation très importante des aides au patronat, sous de multiples formes. Il n'y a rien là de très surprenant puisqu'il s'agit de la traduction en chiffres des nombreuses promesses faites ces dernières semaines par le gouvernement. On peut même dire que c'est bien là l'essentiel des mesures prises pour favoriser la relance économique et par là même empêcher de nouvelles augmentations du chômage.

Il n'y a rien de très nouveau à voir ainsi le budget de l'Etat directement orienté vers l'aide aux entreprises, donc à leurs profits.

Recettes : des impôts qui frappent d'abord les travailleurs

Les richesses de l'Etat doivent augmenter en 1982 de 16,9%, soit 4% de plus que la hausse des prix. D'où provient cette différence ?

D'abord d'un impôt nouveau, l'impôt sur la fortune. Mais celui-ci ne doit rapporter que 5 milliards de francs, soit 0,6% seulement du total des impôts. Une goutte d'eau. Il faut dire qu'à la suite de la campagne orchestrée par le grand patronat et la droite, le gouvernement a fait sur ce point plusieurs reculs (exonération en dessous de 3 millions de nouveaux francs de patrimoine, plus 2 millions concernant « l'outil de travail », exonération pour les patrons qui réinvestissent, etc...). Au total moins de 200 000 contribuables seront touchés, à des taux très faibles (0,5% entre 3 et 5 millions, 1% de 5 à 10 millions, 1,5% au dessus). Pour un patrimoine de 5 millions (un demi milliard d'anciens francs), l'impôt ne sera que de 10 000 francs, soit 0,2%, ce qui est insignifiant en regard des revenus que procure un tel capital. Le gouvernement a ainsi voulu tenir ses promesses électorales, mais de manière bien symbolique. En dehors de ce nouvel impôt, le projet de budget prévoit essentiellement des augmentations plus fortes que la moyenne de l'impôt sur le revenu et de sa principale ressource, la TVA.

En ce qui concerne l'impôt sur le revenu, le barème d'imposition est relevé, mais moins fortement que la hausse des prix et des salaires. En conséquence, tous les contribuables, sans exception, devront payer proportionnellement plus que cette année. Cette mesure s'accompagne d'un impôt supplémentaire de 10%, pour financer l'aide aux chômeurs, pour les contribuables payant plus de 15 000 francs d'impôt, ce qui correspond à un salaire mensuel de 8 000 francs pour un célibataire, d'un peu plus de

LES PRINCIPALES DEPENSES (PAR MINISTERES)

	Milliards de F.	1982/1981 en %	Part dans le total en %
Budget total	700	+ 29,7	100
Agriculture	31	+ 10,2	4,4
Economie et finances	250	+ 37,9	35,7
Education nationale	137	+ 15,6	19,6
Intérieur	35	+ 16,2	5
Défense	144	+ 17,2	20,6
Solidarité, Santé, Travail	78	+ 51,4	11,1
Transports	40	+ 18,6	5,7
Urbanisme et Logement	33	+ 36,4	4,7
Recherche	18	+ 512,2	2,6
Culture	6	+ 101,3	0,85
Environnement	0,5	+ 12,4	0,07

10 000 francs pour un couple sans enfants et de 13 000 francs pour un couple avec deux enfants. Cette mesure touche 2 millions de contribuables. Le plafonnement du quotient familial n'intervient que pour des salaires nettement plus importants : par enfant, la réduction d'impôt sera plafonnée à 7 500 francs. Au total, l'impôt sur le revenu rapportera ainsi 19,2% de plus qu'en 1981.

La TVA rapportera 17,9% de plus que cette année ; là aussi plus que la hausse des prix. Quand on sait que cette taxe est payée à chaque achat que l'on fait, on voit bien que ce sont les travailleurs qui devront payer plus d'impôts en 1982. Cet impôt particulièrement injuste, rapporte 43,7% des recettes de l'Etat. Le gouvernement a cependant renoncé, pour l'instant du moins, au projet d'augmenter de 1% chaque taux de TVA, ce qui serait, en fait, une manière d'amputer d'autant le pouvoir d'achat.

Une nouvelle mesure intervient en matière de TVA : l'assujétissement, au taux de 4% de la presse non quotidienne. Ainsi sur chaque exemplaire de *L'Humanité rouge*, faudra-t-il verser 20 centimes de TVA ! La presse politique, qui était déjà étranglée financièrement, l'est encore un peu plus. Mais le gouvernement prépare paraît-il, un projet de loi pour aider la presse d'opinion... pour fin 1982 !

D'autres mesures fiscales s'en prennent à l'ensemble de la population, quels que soient les revenus : augmentation de la fiscalité pétrolière (18 centimes pour le super, mais aussi 2 centimes sur le fuel, ce qui entraînera une nouvelle augmentation des charges locatives). A elle seule, cette augmentation de la fiscalité pétrolière rapportera à l'Etat 6,7 milliards, plus que l'impôt sur la fortune.

La vignette-auto est majorée de 25% pour les véhicules d'une puissance supérieure à 4CV, c'est-à-dire presque tous. Dans le même sens, intervient une augmentation du tabac.

On trouve également dans le budget, un prélèvement sur les profits des banques, une augmentation des redevances des sociétés pétrolières, une taxation de certains frais généraux des entreprises.

Mais l'impôt sur les sociétés, c'est-à-dire sur les bénéfices, les profits, lui, diminue de 1,1%, soit en tenant compte de la hausse des prix, de plus de 15%. Comment expliquer pareil phénomène, si ce n'est, comme c'était le cas pour les dépenses de l'Etat, par la volonté du gouvernement de favoriser le patronat, toujours dans l'espoir de la relance économique.

Bien peu de nouveau, bien peu de changement en matière d'impôts. Ce seront toujours les mêmes qui assureront l'essentiel des ressources de l'Etat, les travailleurs, en particulier par la TVA.

On ne saurait considérer, au vu de cette première analyse du projet de budget 82, qu'il s'agit de la traduction d'une politique s'attaquant aux richesses et aux profits, d'une politique allant dans le sens des intérêts des travailleurs. L'impôt symbolique sur la fortune ne saurait faire oublier les impôts supplémentaires que devront payer les travailleurs, et donc l'amputation de leur pouvoir d'achat, les aides et subventions en forte hausse qui vont vers les entreprises, le patronat.

Le budget 82, c'est de nouvelles aides au patronat et de nouveaux sacrifices pour les travailleurs. Ce n'est sûrement pas le bon sens pour mettre en œuvre des changements qui leur soient favorables.

Pierre BAUBY

LES PRINCIPAUX IMPOTS 82

	Milliards de F.	1982/1981 en %	Part dans le total en %
Impôt sur le revenu	164,4	+ 19,2	20,6
Impôt sur les sociétés	70,6	- 1,1	8,9
Autres impôts directs	77,2	+ 20,2	9,7
Enregistrement, timbre	47,4	+ 14,0	5,9
Droits de douane	64,7	+ 15,8	8,1
TVA	348,4	+ 17,9	43,7
Autres impôts indirects	24,8	+ 12,4	3,1
Total	797,5	16,9	100

ENERGIE QUEL DEBAT ?

Les 6 et 7 octobre le gouvernement devrait présenter à l'Assemblée nationale ses propositions sur l'énergie, arrêtées lors du Conseil des ministres du 30 septembre, et sur lesquelles il devrait engager sa responsabilité. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne connaissons pas de détail des décisions gouvernementales, mais uniquement les éléments fournis par Pierre Bérégovoy après le Conseil des ministres. Pour en savoir plus, il est intéressant de se reporter aux conclusions du rapport de la Commission d'experts désignée par le premier ministre et présidée par Jean-Pierre Hugon.

QUELS CHANGEMENTS ?

Les propositions du Conseil des ministres consistent essentiellement à réduire de 9 à 6 tranches le nombre de centrales dont l'engagement sera fait en 1982 et 1983, et qui seront donc mises en service pour 1990. Les sites de ces nouvelles centrales ne sont pas encore connus, une concertation devant avoir lieu sur ce sujet.

Pour sa part, la Commission parlementaire, présidée par Paul Quilès, secrétaire national du PS, propose de ne lancer que 3 ou 4 nouvelles tranches pendant ces deux années.

Comment s'y retrouver et comprendre ces chiffres différents ? Le mieux consiste à étudier les conclusions de la Commission Hugon qui avait comme tâche de réfléchir sur les besoins français en énergie et les moyens de les satisfaire. Le rapport comporte un « bilan énergétique de la France aujourd'hui et en 1990 », comportant deux hypothèses de croissance économique : l'une optimiste, 4,5% l'an d'ici 1990 ; l'autre plus pessimiste, 2,5% par an.

Il est particulièrement intéressant de comparer les chiffres de la Commission Hugon et ceux du 8^e Plan des Giscard-Barre et Giraud. La première différence tient à la consommation totale d'énergie : 206 millions de tonnes équivalent pétrole avec une croissance faible, 232 avec une croissance forte ; contre 242 dans le 8^e Plan. La commission prévoit, en effet, un ambitieux programme d'économie d'énergie, dans tous les domaines. Les prévisions concernant les différentes formes d'énergie varient bien peu entre la commission Hugon et le 8^e Plan, sauf en ce qui concerne le nucléaire : c'est là qu'on retrouve à peu près la différence observée quant à la consommation totale d'énergie. Les deux grands changements sont donc une accélération du programme économique d'énergie et un ralentissement corrélatif du programme nucléaire.

	1981		1990				1990	
	Mtep*	%	Croissance faible		Croissance forte		VIIIe Plan	
	Mtep*	%	Mtep*	%	Mtep*	%	Mtep*	%
Charbon	33,5	17,7	31,5	15,3	39,5	17,1	33	14
Pétrole	93,0	49,3	66,2	32,1	74,0	31,9	68	28
Gaz	24,6	13,0	27,3	13,3	31,0	13,4	42	17
Hydraulique	15,0	7,9	14,5	7,0	14,5	6,2	14	6
Energies nouvelles	3,4	1,8	9,0	4,4	11,0	4,7	12	5
Nucléaire	19,5	10,3	57,5	27,9	62,0	26,7	73	30
Total	189,0	100	206,0	100	232,0	100	242	100

(*) Millions de tonnes équivalent pétrole.



Le ministre, Edmond Hervé, le président d'EDF, Marcel Boiteux, le M. Energie du PS, Paul Quilès : débat démocratique ou discussion en petit comité ?

Ce ralentissement du programme nucléaire est bien relatif : le nucléaire passerait de 10% aujourd'hui à près de 28% en 1990 dans la consommation énergétique globale. D'ailleurs la commission prend le soin de préciser : « Une certaine lecture de ces bilans peut conduire à la conclusion d'un arrêt immédiat de tout développement de l'équipement nucléaire. Une telle lecture serait imprudente et erronée. Imprudente, car elle ignore les difficultés considérables et les risques qui jalonnent le chemin à parcourir pour atteindre l'objectif global proposé pour l'ensemble de la politique énergétique ; erronée, car la vraie question n'est pas "comment réaliser cet objectif pour 1990", mais "comment travailler d'ici à 1990 à construire l'après-1990". »

Tout semble donc montrer, même s'il n'y a pas plus de précisions, que le programme nucléaire sera poursuivi, à quelques exceptions près. La commission indique, en effet, qu'un « incident de parcours » du programme nucléaire ne pouvant être écarté, « cela entraîne la nécessité de prévoir une marge de sécurité dans la capacité de production. »

On comprend ainsi mieux les vraies raisons à la fois du « gel » de 5 centrales nucléaires décidé au début de l'été et le ralentissement du programme nucléaire. La consommation d'électricité augmente nettement moins rapidement que prévu, en

particulier du fait de la stagnation économique. Le maintien du programme antérieur aurait entraîné un suréquipement d'EDF, un gaspillage d'investissements. Le « gel » des 5 tranches permettrait aussi au gouvernement de parler de « grand débat démocratique ».

LE DEBAT DEMOCRATIQUE : UN LEURRE

En fait de « débat démocratique », il n'y a qu'un débat parlementaire dont on connaît d'avance le résultat, puisque le gouvernement engagera sa responsabilité devant une Assemblée dans laquelle il dispose d'une majorité absolue ! La seule différence avec le gouvernement précédent est le fait que celui-ci ne faisait pas suivre le débat d'un vote.

Tout au plus pourrait-on parler d'une émission de 2 heures à la télévision, le 21 septembre. Mais d'une part les propositions gouvernementales n'étaient pas connues et le représentant du Parti socialiste, Paul Quilès, s'est contenté de généralités du genre « clair-obscur ». Par ailleurs, ce débat n'était consacré qu'au nucléaire et dans des formes assez figées, ce qui entraîna la non-participation de la CGT, jugeant que « ce n'est pas de cette façon que l'on peut contribuer à une information complète et objective de l'opinion publique ».

Lors de la campagne électorale, François Mitterrand avait pourtant promis autre chose que cette carica-

ture. Il était même allé jusqu'à promettre un référendum sur la question. Il aurait fallu pour ce faire, comme pour le droit de vote aux travailleurs immigrés ou pour ne pas indemniser de la même façon les gros et les petits actionnaires des entreprises nationalisées, modifier la Constitution. Mais d'après les déclarations de François Mitterrand lors de sa conférence de presse du 24 septembre, cela peut attendre.

D'ici là, nous n'aurons droit qu'à un débat sur l'énergie qui n'est qu'un leurre et à un programme énergétique bien proche du précédent...



Les 3 de Seine St-Denis Les casseurs sont les patrons

Deuxième audience en appel au Palais de justice de Paris, pour les trois syndicalistes CGT de Seine-St-Denis condamnés au début de l'année à 8 mois, un an et 15 mois de prison avec sursis, pour avoir joué leur rôle de responsables syndicaux ! Ils avaient participé le 22 février 1979 avec une forte délégation de travailleurs de leur département à une action auprès du GIR Nord, groupe patronal particulièrement peu disposé à la discussion et dont les travailleurs de cette banlieue parisienne avaient lourdement souffert : fermetures d'entreprises, licenciements multiples, fin de non-recevoir à toutes les revendications, tel était le dialogue à l'époque !

La première audience en appel avait eu lieu le 23 avril. Ce 1^{er} octobre, après une certaine loi d'amnistie, les patrons refusaient de passer l'éponge ! Pensez, une serrure aurait été fracturée.

Le dialogue fut particulièrement riche lors de cette audience, où témoignait Henri Krasucki, s'affirmant « moralement responsable » avec ses camarades, développant le sens de l'action syndicale (à travers l'exemple de l'usine Rateau et ses emplois sauvés par l'action des travailleurs et de la CGT), la susceptibilité patronale

au sujet de l'amnistie et sa conception « dépassée » du dialogue... de sours.

Après lui, un syndicaliste CGT de l'usine Norton qui avait participé à l'action du 22/2/79, licencié depuis (et qui attend d'ailleurs pour lui-même l'amnistie). Un morceau choisi du dialogue du tribunal :

Le président : Avez-vous remarqué des déprédations ?

Le témoin : Non. A l'intérieur non... A l'extérieur, oui, mais pas à l'intérieur...

Le président : Ah ! Quel genre de déprédation ?

Le témoin : Et bien, il y avait toutes les usines cassées par les patrons...

Il avait auparavant cité diverses entreprises liquidées ou en voie de fermeture : Mecano, Sonolor, etc...

Le président : Quel genre de dégât ? des murs...

Le témoin : Oui, oui, même des murs...

Pour une serrure cassée (ce qui n'est pas prouvé), sous prétexte d'atteinte à la propriété privée on condamne des syndicalistes à de la prison. Mais pour une boîte qui ferme, pour 500 personnes qu'on licencie (et leur vie privée ?...) les responsables ne sont pas inquiétés.

Une vérité dont le tribunal ne peut pas ne pas tenir compte...

Fnac-Forum (Paris) combat pour l'emploi

« Nous travaillons toute la journée à la lumière artificielle. Nous sommes de véritables taupes, éblouies par le jour, quand nous sortons de notre trou. Les problèmes de vision ; se sont multipliés parmi le personnel depuis l'ouverture du magasin (...)

» Le système de conditionnement et de renouvellement de l'air fonctionne très mal et parfois pas du tout, depuis deux années que le Forum est ouvert au public.

» Parmi le personnel, les maladies occasionnées par ce système sont nombreuses : rhumes, bronchites et

sinusites chroniques, maux de tête, allergies diverses, problèmes de circulation, etc... sans compter plusieurs malaises survenus aussi bien à des vendeurs qu'à des clients par suite d'un non-renouvellement de l'air (...)

» En outre, le succès rencontré par la FNAC dégrade de façon importante nos conditions de travail et exige des effectifs fixes plus nombreux que la Direction générale se refuse à nous accorder.

» L'accueil de la clientèle, tant vanté par notre direction ne sera bientôt plus qu'une légende, tant la surcharge de travail se fait res-

sentir à tous les niveaux : caisses, vente, stocks, administration ».

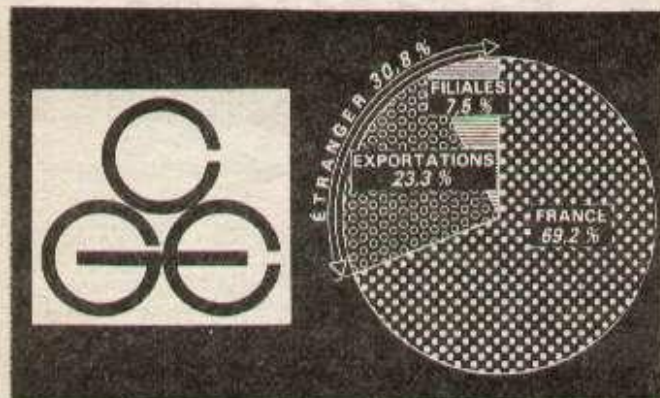
Voilà ce qu'expliquent dans un tract appelant les clients à les soutenir, les employés de la FNAC Forum en lutte depuis fin septembre pour « les 36 heures hebdomadaires et l'embauche d'effectifs supplémentaires ». De bonnes raisons de lutter, une bonne façon aussi de lutter pour l'emploi et qui ont conduit le personnel (il y a environ 400 employés) de débrayage en grève, à bloquer maintenant totalement le magasin, face à l'intransigeance de la direction.

Nationalisations

Cinq géants pour gagner la guerre économique ?

CGE, Thomson Brandt, PUK, Rhône-Poulenc, Saint Gobain : que sont ces cinq grands groupes nationalisables ? Avec eux, on pénètre au cœur du capitalisme français.

Ce sont ce qu'on appelle couramment des multinationales.



Avec 46 milliards de chiffre d'affaires, la CGE vient en tête. C'est un énorme holding financier qui exploite quelques 180 000 salariés, dans plus d'une centaine de filiales. Ce qu'elles fabriquent ? Du matériel électrique comme son nom l'indique, bien sûr, à travers sa filiale Alstom et ses sous-filiales (Leclanché, pour les piles). Mais pas uniquement. Des câbles aussi avec les Câbles de Lyon (8^e rang mondial). L'autre filiale importante, Alstom-Atlantique construit des turbo-alternateurs pour centrales nucléaires, et consacre aussi une partie de sa production à la construction navale. La CGE a un pied aussi dans le bâtiment et les travaux publics, dans les télécommuni-

cations et l'informatique (par CIT-Alcatel) et même par la CEPEM, dans la fabrication de cuisinières, chauffe-eau, etc... C'est la CGE aussi qui contrôle le Joint français, et Céraver, ce qui lui donne une entrée dans le joint en caoutchouc et les feutres. Un sacré tour d'horizon, du joint de caoutchouc au turbo-alternateur.

Malgré son chiffre d'affaires, le plus important des cinq nationalisables, la CGE n'est pas celle qui est la plus internationalisée : seulement 30,8% de son chiffre d'affaires se fait à l'étranger, et seulement 7,5% par des filiales hors de nos frontières. Pour l'instant, la pénétration de la CGE se fait en Europe et aux USA.



Avec PUK, nous restons dans le même ordre de grandeur, du moins en ce qui concerne le chiffre d'affaires global : 38 milliards de francs. Mais Pechiney-Ugine-Kuhlmann, le grand trust chimique français, compte un effectif beaucoup moins important. Le moins important des cinq nationalisables avec ses 89 000 salariés. Ses activités se divisent en quatre branches principales. La plus importante, (40% du chiffre d'affaires) est l'aluminium. Les trois autres, d'importances sensiblement égales, sont les métaux ferreux, la métallurgie fine, et la chimie (PCUK).

Avec PUK, nous entrons

plus précisément dans ce qu'on peut appeler une multinationale. Un quart de ses salariés sont à l'étranger, soit 20 749. Quatrième producteur mondial d'aluminium, il a la moitié de ses établissements hors de nos frontières, quelques 200, en Europe, bien sûr, mais surtout en Amérique latine et en Afrique. Plus de la moitié du chiffre d'affaires, (54%) est réalisé à l'étranger, soit par des exportations, 30%, soit par les filiales, 24%. Et ce qui est non négligeable aussi, 80% de l'aluminium produit au Japon et au Brésil, l'est avec la technologie Pechiney.

Après ce rapide tour d'horizon des cinq groupes qui vont devenir propriété d'Etat, un certain nombre de remarques s'imposent :

D'abord il est bien clair que tous ces groupes ont dans leurs activités, un secteur dit « de pointe », sur lequel Giscard déjà, et Barre avaient misé pour relancer l'économie française : haute technologie dans le nucléaire, l'informatique, les télécommunications ou les aciers spéciaux. En ce sens, il y a accord complet entre les motifs de la loi et le choix des nationalisés. L'importance de leur présence à l'étranger, par les filiales, en fait aussi des fers de lance pour gagner de nouveaux marchés dans la fameuse guerre économique dont Ceyrac nous rebat sans cesse les oreilles. Or, l'exemple de Renault, donné à plusieurs reprises comme prélude à ces nouvelles nationalisations, laisse présager que ce nouveau statut leur donnera le souffle et les moyens nécessaires à faire progresser face aux autres les profits de l'impérialisme français.

Une autre remarque s'impose : il y a déjà une imbrication certaine de ces groupes entre eux. Sait-on que Saint-Gobain est avec 10,6% des actions, le premier actionnaire de Rhône-Poulenc ? Que la CGE est actionnaire à 1,5% de PUK ? Et que des ententes existent entre cette même CGE et Thomson, puisqu'elle lui a repris une importante filiale, c'est-à-dire l'Alstom ? Il y a aussi beaucoup de terrains où se rencontrent les cinq groupes : des activités où ils se concurrencent, et souvent dans des secteurs de pointe. Citons l'informatique pour la CGE et Thomson, l'électromécanique, l'ingénierie, les câbles, toujours pour ces deux groupes. Sur ce terrain de l'informatique, on trouve aussi Saint-Gobain. Sur le terrain de la chimie et de la pharmacie, le marché français se partage entre PUK et Rhône-Poulenc... pour ne parler que des activités les plus importantes. La nationalisation ne va-t-elle pas permettre, du moins à terme, de mettre un peu d'ordre dans tout cela et d'accroître la spécialisation de chacun dans ce qui lui est techniquement le plus spécifique, c'est-à-dire là où elle est le plus concurrentielle ? Une bonne logique capitaliste à son stade de centralisation ultime. Qui rejoint, bien aussi la théorie des filières déjà exprimée par le Parti socialiste, et que nous avons déjà évoquée. Nous y reviendrons.

Claire MASSON



Cette tendance à l'internationalisation se précise encore avec Rhône-Poulenc. Sur 95 000 salariés, le groupe en compte plus du tiers à l'étranger, soit 35 000. Sur un chiffre d'affaire de 30 milliards (le plus faible des cinq nationalisables), 56% est réalisé à l'étranger, moins par les exportations, que par les filiales qui en représentent 30%.

Quand on examine la production du groupe Rhône-Poulenc, on a un peu le même sentiment qu'avec la CGE, celui d'une extrême dispersion. Du textile synthétique (tristement connu en ce moment pour ses suppressions d'emplois), à l'aspirine SPECIA, en passant par les engrais, le

groupe cultive la diversité. Son principal secteur reste cependant la chimie, 27,6% du chiffre d'affaire avec deux filiales, Rhône-Poulenc chimie de base et Rhône-Poulenc spécialités chimiques. Trois autres activités sont à peu près de même importance, Rhône-Poulenc agrochimie, santé et textile. Le groupe est structuré aussi avec six grandes filiales étrangères : May et Baker en Grande-Bretagne, Rhodia Luc aux USA, AG en Allemagne, Viscosuisse et Rhodia SA au Brésil et Rhodia SAFA en Espagne. Une des particularités du groupe est aussi que son principal actionnaire est... Saint-Gobain, c'est-à-dire la cinquième entreprise concernée par la nationalisation !



Le groupe Thomson, lui, présente des caractères un peu différents. Constitué autour de la petite usine d'armement Brandt, il se divise aujourd'hui en deux branches : Thomson-Brandt qui va être nationalisée, et Thomson-CSF, sa filiale principale, qui elle va rester privée. Thomson-CSF représente pourtant 60% du chiffre d'affaires du groupe, mais ses activités sont déficitaires, sauf dans l'électronique professionnelle. Thomson-CSF a réparti son activité en six branches qui tournent toutes autour des radars, diffusion, téléphonie et informatique. Pour ce qui est de Brandt, ses activités sont plus proches de nous. Vous savez, si vous ne connaissez pas la marque de votre machine à laver parce

qu'elle ne tombe jamais en panne... Il y a des chances aussi pour que votre téléviseur, votre chaîne hi-fi, ou votre magnétophone soient passés par les mains des travailleurs de Thomson-Brandt

Son chiffre global est moins important que celui de la CGE, 36,5 milliards seulement, si l'on peut dire, mais la Thomson-Brandt est beaucoup plus tournée vers l'extérieur. 45,5% du chiffre d'affaires en vient, dont 13,8% dans des filiales implantées à l'étranger. En Europe un peu, Allemagne, Italie et Espagne, mais surtout dans le Tiers Monde, Singapour, Maghreb, Amérique latine, etc... Soit 20 000 salariés sur les 128 000 que le groupe exploite.



Terminons donc avec Saint-Gobain. Un autre géant, le deuxième pour son chiffre d'affaires qui est de 43 milliards en 80. Un géant aussi par le nombre de salariés qui travaillent pour lui : 163 000 ! Par ces deux caractères, le groupe se rapproche beaucoup de la CGE. Par l'extrême diversité de ses activités aussi : Saint-Gobain, c'était au départ le verre (société fondée en 1665). De sa fusion avec Pont-à-Mousson, le groupe est devenu aussi un maître de la canalisation et de l'isolation. A l'heure actuelle, ces trois activités restent dominantes avec chacune autour de 16% du chiffre d'affaire. Le reste se répartit entre l'informatique, (seulement 9% du chiffre d'affaire mais le deuxième rang

en France) avec CII-Honeywell-Bull, la fibre-ciment, le papier-bois, bref, tout ce qui tourne autour de la construction, et en plus, le conditionnement. Saint-Gobain se lance dans la bureautique par la biais d'Olivetti, le spécialiste italien dont il détient 38% du capital.

Saint-Gobain est de loin le groupe français le plus tourné vers l'étranger. C'est un des cent premiers groupes industriels du monde avec 110 sociétés implantées dans 17 pays ! Plus de la moitié de ses salariés travaillent dans des filiales étrangères qui totalisent 87 000 personnes et 45% du chiffre d'affaires (contre 40% en France). Les exportations ne font, elles que 15%.

Languedoc

Sud Couleur toujours mobilisés

Décidément, les patrons des Labos Associés (véritable trust de la photo qui a racheté Sud-couleurs en 79) sont prêts à toutes les audaces pour préserver leurs profits. Après avoir demandé 73 licenciements à l'inspecteur du Travail, ils viennent de porter sur la liste deux élus du personnel, dont Robert Boisson, délégué syndical CGT. La riposte ne s'est pas faite attendre et, mardi 29, après avoir voté unanimement contre les licenciements au Comité d'entreprise, la CGT et FO ont appelé à un débrayage de protestation qui a rassemblé massivement les travailleurs. La conférence de presse tenue à cette occasion a largement été répercutée dans la presse locale. Pour continuer leur action, 80 travailleurs et travailleuses de Sud se sont rassemblés devant la Préfecture, samedi 3 octobre, avec banderole et tenue de travail pour appuyer leur délégation syndicale qui rencontrait un représentant du Préfet. Etaient également présents, deux représentants de l'Union locale CGT de

Montpellier dont le secrétaire, un conseiller municipal (représentant de la municipalité de Montpellier), le maire de Fabrègues (PCF) accompagné de deux conseillers et une représentante du Comité de parti du PCML. A cette occasion, nous avons demandé à ces personnalités, leur position par rapport aux licenciements: elle est unanime, «non à tout licenciement à Sud-couleur!». Le représentant de Force ouvrière (minoritaire dans l'entreprise) a précisé: «On ne peut pas accepter des licenciements; c'est la direction qui est responsable de la baisse du chiffre d'affaires, il n'y a pas de raison que les travailleurs en paient les conséquences». Quant à la CGT, dont l'audience grandit dans l'entreprise, elle envisage de porter la lutte à un cran supérieur. D'ici là, plusieurs actions sont envisagées dont une proposée par l'Union locale en coordination avec les autres boîtes du groupe.

Correspondant

Courriers du Midi les grévistes occupent

Aux «Courriers du Midi», entreprise de transport de voyageurs au niveau régional Languedoc (380 travailleurs), les conditions de travail sont particulièrement dures: 42H 30 par semaine pour un conducteur receveur, ce qui exige 130 à 140 heures de présence par quatorzaine, et il perçoit à l'embauche un salaire de 3100F nets. Pour exiger une amélioration de ces conditions, un seul moyen: la grève, face à une direction qui ne discute pas. C'est pourquoi, depuis le 24 septembre, 95% des travailleurs des dépôts de Montpellier, Nîmes, Arles, Beziers et Narbonne sont en grève. Leurs revendications:

- augmentation de 15% de la masse salariale répartie sur chaque agent, permettant de privilégier les bas salaires;
- réduction du temps de travail: 40 heures en cinq jours sans perte de salaire.

Le lundi 28 septembre, en assemblée générale, sous la conduite de l'intersyndicale CGT-CFDT, qui mène la lutte, les travailleurs votent l'occupation. C'est là une volonté de durcissement et une preuve de combativité face à une direction intransigeante, c'est aussi pour assurer la sécurité du matériel et des locaux.

Depuis, l'occupation continue, dans l'ordre et l'organisation: des équipes se relaient nuit et jour et un co-

mité de grève a été mis en place, habilité à négocier avec la direction.

Par ailleurs, les travailleurs sont bien conscients de la gêne occasionnée par la grève envers les usagers, d'autant plus qu'ils assurent bon nombre de ramassages scolaires (60% des recettes); c'est pourquoi, par tract, ils ont expliqué leur lutte, montrant que la direction seule est responsable de cette situation: responsable des mauvaises conditions de travail, responsable des bas salaires, responsable d'une lutte qui se prolonge puisqu'elle refuse de négocier. La Fédération des parents d'élèves Andrieu (ex Cornec) a répondu en soutenant les travailleurs des «Courriers du Midi». Bon nombre de syndicats CGT et CFDT ont aussi apporté leur soutien, EDF, PIT, CHU, SMTU bus urbain etc... Le Conseil général est intervenu pour éviter l'expulsion après jugement en Référé. Le PS, le PCF et notre parti soutiennent aussi cette grève. Lundi 5 octobre, une réunion entre le Comité de grève, la direction et l'Inspection du Travail n'a rien donné: la direction ne lâche rien ou presque. Alors, aussi fermement qu'au début, la grève avec occupation continue.

Correspondante Montpellier

RAPPORT SUR LA QUALIFICATION DES JEUNES L'AVENIR SOUS LE SIGNE DE LA PRECARITE D'EMPLOI

A la demande du Premier ministre, un groupe d'études dirigé par un professeur d'université, M. Schwartz, a constitué un dossier sur la qualification professionnelle et sociale des jeunes. Ce rapport propose soixante mesures pour améliorer le niveau professionnel des jeunes et leur insertion sociale. Il apprécie leur situation concrète: sous emploi, sous qualification, échec de l'Education nationale, rejet des jeunes hors du circuit social, non reconnaissance de leurs droits, négation et répression de leurs aspirations.

Aussi ce rapport, avec ses 60 mesures, se propose «de qualifier professionnellement les jeunes, de réduire les inégalités des chances à l'origine, de rétablir le dialogue entre les générations et d'utiliser les capacités créatrices de ces jeunes», en les transformant en actifs de leur destin. C'est un programme ambitieux, et irréaliste. En effet, il passe sous silence un fait essentiel: c'est le système capitaliste qui crée cette situation aux jeunes. Leur proposer

Schwartz note «la sélection opérée par l'école se double désormais d'une sélection impitoyable sur le marché du travail qui exclut les jeunes les moins qualifiés. Ceux-ci commencent à former un noyau dur du chômage». Il y a donc quelque chose qui cloche au royaume de l'Education nationale, pourquoi crée-t-elle une telle sélection, pourquoi engendre-t-elle une telle sous-qualification? On pourrait répondre que c'est son rôle!

BEAUCOUP DE DEBILES CHEZ LES ENFANTS D'OUVRIERS?

Rappelons brièvement que tout se conjugue pour trier les enfants selon leurs origines, entre «bons et mauvais», entre ceux qui dirigeront les rouages du système économique et ceux qui le feront fonctionner. Une multitude de classes-garages contribuent à faire sortir les jeunes très tôt du système scolaire, pour les transformer en main d'œuvre peu formée, dont le patronat a besoin. L'Education spécialisée joue un rôle notable dans ce tri. 49,2% d'élèves de l'éducation spécialisée seraient débilés légers et parmi ces élèves, 60% sont fils d'ouvriers, 15,3% de salariés agricoles, de petits commerçants, d'employés et 3,3% de cadres supérieurs. Beaucoup de débilés chez les enfants d'ouvriers, non? Et de plus en constante augmentation, puisque les effectifs de section d'éducation spécialisée ont progressé de 28% en quatre ans. A ces filières s'ajoutent d'autres facteurs, comme l'éviction scolaire, l'impossibilité parfois de redoubler, les démissions de l'école qui dépotent chaque année, leurs épaves sur la grève du marché du travail.

Dressant ce constat, Schwartz se propose de remodeler le système en amont et en aval, pour offrir une qualification professionnelle aux jeunes. Pour ce faire, ils auront le droit de se saisir de leur formation professionnelle en soumettant, par exemple, «un contrat de qualification professionnelle et sociale» à un employeur. L'Etat leur verserait 10% du



Dans une usine, personne n'est disponible pour enseigner aux apprentis et aux stagiaires...

SMIC auquel s'ajouterait le salaire versé par l'employeur de 15 à 45% du SMIC. Les systèmes de contrat d'apprentissage seraient étendus, leur durée de formation portée à 3 ans. Côté patrons, cette proposition ne peut qu'être bien accueillie: les charges sociales patronales seraient toujours exonérées, nulle part le rapport n'obligerait les patrons à embaucher ces jeunes à l'issue de leurs contrats de qualification professionnelle et sociale ou de leur apprentissage. Par ailleurs, on s'interroge sur l'insertion sociale de ces jeunes, rémunérés dans le meilleur des cas à 55% du SMIC; ne passe-t-elle pas par une autonomie financière?

Enfin, avec ce système, ne s'achemine-t-on pas vers des contrats-maison, donc vers une impossible reconversion de ces jeunes? Schwartz qualifie ces jeunes «des contrats de qualifications professionnelle et sociale» de stagiaires de la formation professionnelle, seront-ils considérés comme des travailleurs à part entière, et bénéficieront-ils des droits syndicaux?

REMUNERES AU MAXIMUM 55% DU SMIC

Si l'apprentissage offrait, aujourd'hui, une réelle possibilité d'acquiescer une formation professionnelle, rémunérée à un salaire décent, nous ne serions pas contre,

une qualification professionnelle n'est pas un but en soi, il faut qu'elle les aide à trouver un emploi. Or, cette étude ne détaille pas les garanties de cette formation professionnelle, n'aborde pas les garanties d'embauche à l'issue de cette formation, ne donne pas les moyens aux jeunes d'être effectivement autonomes, puisqu'ils ne le seront pas financièrement. Ce projet risque de ne rien changer à la précarisation de l'emploi des jeunes, d'autant plus qu'à aucun moment il n'est question de mettre fin à l'interim dont 50% des effectifs sont constitués par des jeunes.

Schwartz parle «d'utiliser les capacités créatrices de chacun et de réduire les inégalités», référence à l'idéal laïque. Mais là, encore, il «oublie» dans quel système économique nous sommes. Un patron ne pourra jamais s'intéresser aux capacités créatrices de ces jeunes ouvriers, parce qu'il n'y a aucun intérêt, ni aucune bonne raison pour se transformer en mécène.

Nathalie VILLOTIERS

mais il en est tout autrement; rien, demain, n'est prévu pour modifier cet état de fait. Le prix de la main d'œuvre dans l'élaboration d'un produit étant tiré au maximum pour avoir le marché, provoque de plus en plus des cadences infernales, avec des temps «en seconde» pour réaliser une pièce. Personne n'est disponible dans l'entreprise pour apprendre ou faire voir à l'apprenti ou au stagiaire, alors il sont affectés à des postes de travail simple, ne demandant aucune qualification, mais assurant une certaine production.

Et même en supposant que certains puissent profiter d'une réelle qualification, à quoi servirait-elle s'il n'y a pas de débouchés?

Le patronat a adapté son niveau de production et sa politique d'embauche à la conjoncture. Subissant la crise ou prétextant d'elle, ils n'embauchent pas ou par interim, ou par apprentissage, ou par contrats à durée déterminée. Pourquoi ce rap-

port Schwartz ne contient-il pas une soixante et unième mesure: obligeant les patrons à embaucher le jeune après son apprentissage, après son contrat de qualification? Par ailleurs, si personne ne conteste que la sous-qualification renforce les difficultés pour trouver un travail, le fait d'être qualifié n'ouvre pas toutes les portes: nombres de conventions collectives ne reconnaissent pas les BEP, les BTN et les DUT.

Dans le cadre du «renforcement des chances à l'accès à l'emploi» Schwartz propose d'agir sur le temps de travail: deux jeunes pourraient se partager un temps plein et remplacer peu à peu «sur la base du volontariat un travailleur de plus de 55 ans». On peut se demander par quel miracle, comment deux jeunes sur deux mi-temps pourraient à l'issue de leur formation trouver chacun un temps plein; rien n'est dit, ici non plus, sur leur rémunération et sur la durée d'embauche.

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste.

NOM
Prénom
Lieu de travail
Adresse
Code postal

(A retourner à L'Humanité rouge - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19)

TEMPS DE TRAVAIL

LES PATRONS MONTRENT LEURS INTENTIONS

Un accord a été signé, on s'en souvient, le 17 juillet dernier sur la durée du temps de travail. Présenté comme le premier fruit de la nouvelle politique de « consensus », il est loin pourtant de faire l'unanimité. Chez les travailleurs, d'abord. Sur les cinq organisations syndicales représentatives qui participent aux négociations, la CGT, celle qui organise le plus de travailleurs, a refusé de signer. Et même dans les rangs des organisations signataires, ceux de la CFDT en particulier, il y a beaucoup d'opposition. Rien d'étonnant d'ailleurs, quand on examine le contenu de l'accord.

Claire MASSON

Au terme de l'accord, les patrons, par la voix du CNPF, accordent la cinquième semaine de congés payés que les travailleurs revendiquent depuis tant d'années. Ils acceptent aussi, de réduire l'horaire légal de travail à 39 heures. Les médias ont largement diffusé ces « bonnes nouvelles » pour les travailleurs, mais malheureusement, le texte ne s'en tient pas là. En fait, les chefs d'entreprise s'octroient un contingent de 130 heures supplémentaires, « s'ajoutant à la durée légale et non soumise à autorisation de l'Inspection du Travail ».

Faisons un calcul rapide : 39 heures multipliées par 47 semaines (on enlève les cinq semaines de congés) ; on obtient 1833 heures travaillées. Si on ajoute les 130 heures supplémentaires, on arrive à 1963 heures, soit davantage que les 40 heures légales actuelles, avec nos quatre semaines de congés. On obtient presque 41 heures, soit la moyenne de l'horaire de travail actuel dans l'industrie. Quelle importante réduction du temps de travail, en vérité !

En outre, les patrons ont voulu obtenir un certain nombre d'assouplissements de la législation du travail pour permettre aux machines de tourner plus, pour rendre le temps de travail plus productif, et la mise en place du calcul annuel pour l'horaire de travail.

Toutes dispositions qui cassent la loi actuelle sur le temps hebdomadaire fixe et régulier, et qui risquent de soumettre à terme, l'horaire de travail et donc la vie des travailleurs, aux impératifs de la production et à l'arbitraire patronal.

Ces dangers importants de l'accord ont été mis à jour depuis longtemps par tous ceux qui font passer l'intérêt des travailleurs avant les exigences de rentabilité capitaliste. Car il y a plus de trois ans que le CNPF essaie de faire admettre cette modification de la législation sur le temps de travail. Mais pour se justifier, les organisations syndicales signataires, la CFDT en particulier, ont fait valoir les maigres acquis (cinquième semaine et réduction à 39 heures), forts maigres et forts discutables, mais qui « pourraient être améliorés dans les branches » (*). En effet, l'accord ne se veut qu'un cadre, non définitif, pour lancer une série de négociations par branche, le tout précédant une loi sur le temps de travail, après

130 (!) dans le papier-carton, 160 même dans la construction et les BTP... Du côté des banques, les patrons veulent obtenir le travail de nuit et du dimanche... Ceux des textiles naturels ont, eux, refusé de recevoir la CGT dans une réunion préliminaire parce qu'elle n'a pas signé l'accord du 17 juillet. Dans certains cas, aussi,

comme la construction, la cinquième semaine remplacerait les jours de congés supplémentaires accordés pour ancienneté. Il n'y a guère pour l'instant que dans le secteur des sucreries, que la discussion aurait apporté quelques améliorations. Mais c'est un secteur assez spécifique, où le rythme de travail se

modifie en fonction des saisons.

Bref, la négociation dans les branches montre bien ses dangers. La division y règne, et les patrons y essaient d'obtenir plus encore d'avantages que dans l'accord du 17 juillet. Le rapport de force y est plus faible pour les travailleurs, d'autant plus qu'aucune mobilisation réelle n'y a été mise en place pour appuyer les revendications des ouvriers. Elle n'a été qu'une vaste opération de poudre aux yeux, pour gagner du temps et aider à lever les réticences justifiées que suscitait le texte patronal du 17 juillet. Peu à peu, le voile tombe : les patrons ne veulent pas réduire le temps de travail.

(*) Cf Syndicalisme du 16/07/81. Dans un article intitulé « Durée du travail : faut-il pavoiser ? », il est dit : « Qu'est-ce qui prouve qu'on obtiendra mieux dans les



bilan de l'ensemble des discussions.

Depuis le début du mois de septembre, nous sommes entrés dans la période d'ouvertures de négociations par branches. Mardi 8 septembre, la direction du CNPF convoquait une réunion de ses membres pour « transmettre l'expérience de trois ans de négociations à l'échelon national ». Ce jour-là, Yvon Chotard, vice-président des patrons, a recommandé à ses adhérents de s'en tenir, lors des rencontres, « à l'esprit et la lettre de l'accord du 17 juillet ». Voilà qui n'augure pas de beaucoup d'améliorations.

Ce n'est pas tout : Bernasconi, responsable de la CGPME (Syndicat de petites et moyennes entreprises), après de multiples atermoiements, vient de faire connaître le refus des petits patrons de prendre en compte l'accord. La CGPME refuse de signer. Il serait, pour eux, « trop contraignant » et entraînerait « un accroissement des charges ». C'est pourtant dans le secteur des PME que l'accord appliqué, aurait pu entraîner une réduction réelle du temps de travail. Car c'est bien dans les petites entreprises que les horaires travaillés sont les plus longs.

C'est bien mal parti pour la réduction d'horaire, donc.

Les premières rencontres de branches, confirment cette appréhension. Une dizaine de prises de contact ont eu lieu depuis la mi-septembre. Sans prendre comme exemple les patrons du caoutchouc, qui ont fait valoir leur non appartenance au CNPF (Michelin veut faire la loi tout seul) pour refuser toute modification, on peut dire que les résultats ne sont guère brillants : les patrons veulent bien négocier, mais c'est pour essayer d'obtenir 140 heures supplémentaires au lieu de

NEGOCIATIONS PAR BRANCHES

Un militant CGT du commerce témoigne

Les négociations sur le temps de travail dans le commerce se mènent par sous-catégorie, six en tout. En ce qui nous concerne, dans le commerce de détail, équipement de la personne et divers, la première rencontre avec les patrons a eu lieu le 24 septembre. J'y ai assisté en tant que militant CGT du commerce parisien. C'est là que je me suis rendu compte des dangers qui nous menacent. Car il faut bien parler de danger...

Notre secteur présente un certain nombre de difficultés pour l'action syndicale. On y compte deux millions de salariés, mais une grande division : plus de quarante conventions collectives différentes, et la plupart des entreprises sont des PME, où la syndicalisation est plus faible qu'ailleurs. Le rapport de force y est, en général, peu favorable aux travailleurs.

Dans une réunion préparatoire CGT, nous avons fixé des priorités pour la négociation : discuter de la réduction à 38 heures, disons d'un calendrier pour y arriver rapidement. Réduire les horaires dans le commerce, c'est vraiment une priorité, puisque nous sommes le secteur où les horaires sont les plus longs après le bâtiment : une moyenne de 41 heures. Donc, pas question pour nous d'accepter le contingent de 130 heures supplémentaires qui figurent dans l'accord du 17 juillet. L'autre point essentiel est celui de dispositions d'embauche claires et précises.

Quant aux mesures dites « d'assouplissement » par les patrons, elles sont particulièrement dangereuses dans notre profession : travail de fin de semaine, séparation des deux jours de congés consécutifs, etc... Les patrons voudraient aussi décaler de deux heures l'interdiction de travail de nuit pour les femmes. Ainsi, ils pourraient ouvrir le magasin jusqu'à minuit au lieu de 22 heures. Enfin, en supprimant l'interdiction des équipes chevauchantes, ils ne seraient plus obligés, comme maintenant, de limiter à 11 heures, l'amplitude d'ouverture des magasins, ou de payer 8 heures des salariés qui ont travaillé 6 h 30, quand ils ouvrent pendant 13 heures (maximum toléré). La loi n'autorise les équipes chevauchantes que pour une amplitude de 11 heures. Supprimer cette interdiction, c'est ouvrir la porte au travail de nuit dans le commerce. On sait que des tentatives ont déjà été faites pour ouvrir les magasins la nuit. On imagine quelles conditions de travail nous attendent !

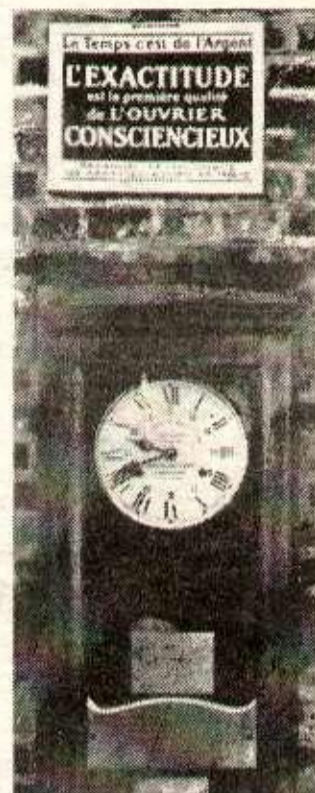
Pour ce qui est de la réunion elle-même, je l'ai trouvée très décevante. Il faut vraiment aller dans ce genre de réunion pour se rendre compte de ce que sont les patrons, et la certation qu'ils souhaitent. Nous étions venus pour améliorer l'accord du 17 juillet, eux, ils étaient là pour obtenir davantage encore. Quand on leur dit que nous voulons aller au-

delà des 39 heures de l'accord, ils répondent : « Nous entendons respecter les principes du protocole d'accord. Pas question d'aller au-delà des termes du protocole ». Mais quand ils veulent fixer à 160 heures le contingent d'heures supplémentaires, ils ne tiennent plus compte du protocole qui les fixe à 130... Bref, pas question d'un calendrier pour descendre à 35 heures... Mais en contre-partie, ils sont très favorables au temps partiel.

Notre délégation a rappelé une récente enquête faite par les patrons de Carrefour : 76% des temps partiels employés par le magasin ont répondu vouloir travailler à temps complets s'ils en avaient la possibilité.

Quand on a abordé la cinquième semaine, nos craintes se sont confirmées. Les patrons refusent notre proposition de compter les congés 2 jours et 1/2 par mois au lieu des 2 jours actuels en maintenant les avantages acquis. « Ceux qui ont déjà la cinquième semaine n'auront rien en plus. Quand ils ont dépassé la cinquième semaine, on maintient. Pour ceux qui ont des avantages, on n'ajoute pas la cinquième semaine en plus ». Il y a là un problème de fond, celui du maintien des avantages. Et pratiquement, c'est la seule question sur laquelle un front syndical s'est manifesté... FO et CGT déclarant, comme nous, cette position patronale inacceptable. En règle générale, il faut bien reconnaître que les autres organisations syndicales n'avaient guère d'arguments à apporter dans la discussion, et on se demande quels objectifs elles s'étaient fixés. La CFDT s'est montrée particulièrement floue sur cette question des avantages acquis. Et en fait, elle est prête à discuter de toutes les modulations auxquelles nous nous opposons : travail du dimanche, etc... à condition d'avoir un calendrier pour les 35 heures. Quant à FO, ils sont parfois très durs en parole, allant presque jusqu'à utiliser l'injure, mais au dernier moment, ils se situent dans le camp des signataires. Les patrons ont bien essayé, d'ailleurs, de jouer la division entre la CGT et les autres organisations syndicales. Mais la CGT n'est pas isolée surtout dans le commerce, sur cette question de l'assouplissement des horaires. Elle a dirigé la grande lutte qui a fait échec à l'ouverture des magasins le dimanche, il y a près de deux ans maintenant.

Nous aurons encore deux réunions avant la fin octobre. Cette première ne laisse rien présager de bon pour la suite. Et je suis très inquiet. Il faut absolument faire une large information pour que les travailleurs s'opposent à cet accord du 17 juillet. Qu'il ne serve pas de base à la future loi. Dans ma boîte, on va commencer tout de suite.



branches? — Notre capacité à mobiliser les travailleurs, à faire pression sur les chambres patronales, à ouvrir le plus possible les réunions des conventions collectives. L'action sera nécessaire, il faudra peser pour que les négociations soient rapidement conclues. (...) Les discussions dans les branches sont donc capitales. C'est ce que nous voulons ».

L'accession au pouvoir de Mitterrand et de la social-démocratie coïncide avec une très profonde restructuration de l'appareil productif de l'impérialisme français qui s'accompagne de l'accélération des transformations technologiques, provoquées par l'introduction massive de l'informatique dans la production.

Nous vivons une phase d'exacerbation de la rivalité inter-impérialiste pour la conquête des marchés mondiaux. Cette rivalité est aiguë par la situation de récession qui rend plus âpre la bataille pour les débouchés. L'abaissement des coûts de production, par l'innovation technologique, est un impératif dans cette guerre économique.

Ces nouvelles technologies sont la télématique, la bureautique, la robotique. Tout récemment, des transformations considérables ont eu lieu dans le sens de ce qu'on appelle la micro-informatique qui s'accompagne d'une baisse constante des coûts et qui permettent toute une introduction massive de l'informatique dans la production, notamment industrielle. Nous sommes au début de ces mutations.

Ces innovations technologiques, dont la portée est parfois comparée à celle de la machine à vapeur au XIXe siècle, ont coïncidé avec la crise et avec le développement de la concurrence que se livrent les grands monopoles impérialistes pour la conquête des marchés. Cette situation joue un rôle d'accélérateur dans la diffusion de ces nouvelles technologies.

LES CONSEQUENCES SUR L'EMPLOI

Elles ont pour caractéristique d'élever considérablement la productivité dans ce qu'il est convenu d'appeler le secteur tertiaire, ainsi que dans la production industrielle. La conséquence la plus immédiate de leur introduction est la suppression massive d'emplois. Les prévisions diffèrent à ce sujet mais toutes donnent des ordres de grandeur extrêmement importants. Selon une enquête effectuée par un pool de bureaux d'études regroupés sous le sigle BIO, il apparaît que dans les années à venir on va assister à l'informatisation des industries dites séquentielles, c'est-à-dire où le produit subit un ensemble de transformations successives ayant chacune des propriétés physiques et chimiques propres. C'est là que se trouvent la majeure partie des emplois industriels, environ 4 millions. L'enquête indique : «... Ce sont des milliers d'entreprises et des centaines de milliers de postes de travail qui sont en cause...»

Dans un ouvrage intitulé « Le Défi informatique », Bruno Lussato indique quant à lui : « J'estime que, d'ici dix ans, près de 50% des actuels postes de travail disparaîtront... »

Dans une étude sur l'informatisation et l'emploi, on peut lire que « ce sont 210 000 postes de travail qui devraient être supprimés d'ici à 1985 du fait de l'utilisation des seules applications avancées de l'informatique... »

Dans le rapport sur l'informatisation de la société réalisé en 1978 à la demande de Giscard d'Estaing, Simon Nora et Alain Minc indiquaient ceci, sur les conséquences du développement de la télématique : « Dans les banques, l'installation de nouveaux systèmes informatiques permettrait des économies d'emplois qui pourraient représenter sur dix ans jusqu'à 30% du personnel... Dans les assurances... les économies d'emplois, désormais possibles sur une décennie, sont d'environ 30%... Pour la Sécurité sociale... dans un délai qui n'est difficile de préciser, les mêmes causes entraîneront les mêmes effets. Les économies d'emplois rendues plausibles par la télématique interviendront... Pour la poste... dans une première période, les postes verront s'effiloche le trafic interne aux administrations et aux entreprises, qui représente 60% du courrier actuel... la substitution de services de télécommunications aux services pos-

Informatique, emploi

et consensus social.

Les nouvelles technologies fondées sur l'informatique s'imposent de plus en plus massivement dans l'activité économique y transformant les conditions de production. Une part importante de la politique giscardienne visait à préparer la généralisation de ces technologies et créer les conditions permettant d'imposer les lourdes conséquences qu'elle implique sur l'emploi. Il semble que la politique de Mitterrand, en ce domaine essentiel de l'évolution de l'activité économique pour les années à venir, soit marquée du sceau de la continuité.

Pierre BURNAND

taux et ses effets sur l'emploi apparaissent inéluctables... L'informatisation des activités de bureau va peser sur les effectifs de cet énorme secteur, diffus dans l'ensemble de l'économie, que constituent les 800 000 secrétaires... L'automatisation croissante des entreprises industrielles conduit la plupart de leurs responsables à affirmer que leur croissance se fera dans les prochaines années à effectif constant, voire légèrement décroissant, sauf à voir la demande s'élever à un rythme inhabituel... »

Comme on le voit, les conséquences à venir sur l'emploi sont considérables. Certes d'autres emplois seront créés dans les secteurs de production et d'utilisation de l'informatique. Mais il semble bien que ces créations de nouveaux emplois ne pourront au mieux que compenser les suppressions qui auront lieu dans les secteurs traditionnels. Une étude récente sur le sujet indique : « Dans les années à venir, l'automatisation devrait provoquer une diminution de l'embauche se traduisant par une stabilisation du niveau de l'emploi et ce malgré l'augmentation du niveau de production... » Or, dans le même temps les jeunes continueront à arriver sur le marché du travail et la population active augmentera...

Il est donc clair que ces mutations vont créer des situations de tension extrêmement importantes. Les problèmes majeurs de la



Robot-forgeron



Planche à dessin informatisée

décennie qui s'ouvre en France seront liés à ce passage d'un certain type de production industrielle à un autre type de production basé sur l'informatique.

LE MEILLEUR ET LE PIRE

Comment nous situons-nous par rapport à ces nouvelles technologies? En tant que technologies, elles ouvrent des perspectives considérables, sont des instruments susceptibles de permettre un très grand progrès à l'humanité. Elles permettent un bond en avant considérable de l'accès à l'information et à sa communication; elles permettent d'améliorer de façon importante les conditions de travail et l'organisation de la production.

Mais ce n'est pas pour cela qu'elles sont en passe d'être massivement introduites dans notre société. Il ne s'agit nullement de les mettre au service de la satisfaction des besoins du peuple et de la société. Non, leur introduction est fondée sur les lois de la guerre économique que se livrent avec de plus en plus d'acharnement les grands monopoles capitalistes européens, japonais et américains. Le rythme de leur introduction est fixé par cette rivalité. Le but est de réduire les coûts de production en augmentant la productivité. Le but est de pouvoir conquérir de nouveaux marchés. Dans cette guerre économique inter-impérialiste, le monopole qui ne se donne pas les moyens de vaincre est condamné à disparaître. Le but et la conséquence de cela est la suppression massive d'emplois. Ce qui pourrait être un instrument au service de l'homme, devient un instrument qui se tourne contre les travailleurs en en expulsant un grand nombre d'entre eux de la production. Dans cette logique, ces nouvelles technologies s'accompagnent également du développement des emplois précaires et il y aurait sans doute beaucoup à dire également sur les conditions de travail. Voici ce que déclare à ce sujet le rapport Nora; à sa manière, il exprime nettement en quoi la logique de la rivalité inter-impérialiste impose à ses contraintes : « La France, pour des impératifs de commerce extérieur, est engagée dans une course à la compétitivité dont le rythme lui échappe. La recherche de la productivité, qui en est le ressort, est devenue un facteur "exogène", qui s'impose à toute option de politique intérieure... »

En vérité, la seule alternative permettant de maîtriser l'introduction de ces technologies serait de rompre avec la concurrence internationale inter-impérialiste, de réorienter l'économie vers la satisfaction des besoins du peuple et non plus vers la conquête des marchés dont le moteur est la course aux profits.

LES CONDITIONS POLITIQUES NECESSAIRES

L'introduction massive de ces nouvelles technologies, rendue nécessaire par le développement impérialiste, impose des évolutions de la politique capitaliste rendues impératives. Poniatowski, dont on sait le rôle qu'il a joué dans l'élaboration de la politique giscardienne et qui est un des hommes de premier plan de la bourgeoisie française, a été particulièrement clair à ce sujet. Le 25 novembre 1980, au cours de l'émission « RTL-Le Monde », il exposait ses conceptions sur ces évolutions nécessaires : « Nous entrons dans une autre époque, dans laquelle il faudra que nous ayons une action volontariste pour développer les industries du futur. Pourquoi? Parce que toutes les grandes industries du passé, c'est-à-dire tout ce qu'est la grande consommation courante, depuis la voiture jusqu'au réfrigérateur, vont se trouver informatisées et robotisées. Par conséquent, ces industries traditionnelles que nous connaissons bien vont voir des emplois disparaître et il faut que nous en créions de nouveaux dans toutes ces industries nouvelles que sont l'aérospatiale, l'espace, l'informatique, la télématique, la bureautique, la pollution, l'environnement. C'est là que vont se créer des emplois. Mais je dirai à la fois que c'est inquiétant et que c'est un grand progrès. M. Raymond Barre a été l'homme qu'il fallait et à la France et au président pour mener la politique de défense du franc dans un marché international ouvert. Ce que je voudrais faire comprendre, c'est que nous changeons de système, que nous allons changer de système. Nécessairement, après les élections présidentielles, il y aura une nouvelle donnée, une nouvelle politique et de nouveaux hommes. Ce n'est pas spécialement le problème de M. Barre, le président souhaitera peut-être le garder quelques temps. Mais il y aura tôt ou tard, un changement d'orientation, et donc d'hommes... » Et Poniatowski continuait : «... Il va falloir progressivement, sur les dix années qui viennent, modifier les conditions de travail, réduire les horaires hebdomadaires, augmenter le nombre de semaines de vacances... Quand j'écoute les discours, quand je lis les écrits, je trouve qu'il y a deux hommes qui perçoivent assez nettement et clairement où il faut aller. Le premier est M. Giscard d'Estaing. Et si vous relisez, avec attention le discours qu'il a prononcé à Autun, nous voyez ces thèmes déjà préparés. Et puis, il y a un autre homme, dans un horizon politique tout à fait différent, qui me donne l'impression de ressentir, de percevoir tous ces problèmes : c'est M. Edmond Maire... »

Poniatowski a également développé ses conceptions sur « la révolution informatique », ses effets et les conditions nécessaires pour s'y adapter dans son livre intitulé « L'avenir n'est écrit nulle part ». Voici quelques indications à ce sujet : « Il faut faire un effort pour imaginer déjà que dans les services publics comme dans le commerce et dans l'industrie, des millions de postes de travail seront remplacés par quelques dizaines de milliers d'ordinateurs. Prévoir les moyens de compenser ces pertes d'emplois importantes, de faciliter leur transfert vers d'autres secteurs, de favoriser des formations professionnelles polyvalentes, d'aménager la durée et le volume du travail, les loisirs, le travail à temps partiel, la nature des études, etc... devient une nécessité qui appelle une réflexion approfondie de la part de l'Etat, des entreprises et des syndicats... » « La politique subit le choc de la révolution technologique, elle ne peut y échapper. Pour l'emploi, si on laisse aller les choses, elles aboutiront à une situation anarchique, au désarroi et, à la limite, à la révolte. Il faut, au contraire, agir et fournir un cadre à l'évolution... »

L'IMPOSSIBLE CONSENSUS GISCARDIEN

Une des conditions majeures pour réaliser le passage à l'introduction massive de l'informatique, avec les suppressions d'emplois que cela implique, les tensions importantes que cela crée inévitablement, est l'existence d'un consensus important qui permette au capitalisme cette mutation. Giscard d'Estaing et Poniatowski étaient à la recherche de cet indispensable consensus pour faire admettre aux travailleurs les licenciements, pour supporter le chômage des jeunes, la précarité de l'emploi. En 1978, Simon Nora, dans le rapport qu'il avait remis à Giscard d'Estaing sur « L'informatisation de la société » avait souligné la nécessité d'un tel consensus comme étant l'une des conditions de la politique appropriée à la transition vers l'informatisation : « Il est nécessaire — disait-il — que l'organisation générale de la société (rapports de l'Etat et de l'administration avec les entreprises et les citoyens, compétition entre les grandes et les petites entreprises, modalités du management et de l'organisation du travail, etc...) rende acceptable les disciplines et les tensions qu'entraîne la poursuite du développement... »

Poniatowski allait jusqu'à faire des propositions pour l'évolution du syndicalisme pour qu'il facilite la mutation du capitalisme : « La révolution des esprits — disait-il — est nécessaire dans ce domaine comme partout ailleurs. Le risque est de voir le mouvement syndical s'en tenir à ses idées, à son vocabulaire, à ses modes d'action hérités du XIXe siècle et ne pas comprendre où prendre à temps la mesure du monde nouveau devant lequel il se trouve et de la mutation qu'il doit avoir le courage et la lucidité de réaliser... » A plusieurs reprises, Poniatowski a, en ce sens, rendu hommage à Edmond Maire. Giscard d'Estaing lui-même, dans son discours de clôture du Colloque international informatique et société qui s'est tenu en 1980, déclarait : «... Il est vrai que l'informatisation des entreprises peut conduire, à court terme, à des transformations profondes et donc à certains égards traumatisantes. C'est pourquoi je demanderai au ministre du Travail, en liaison avec le ministre de l'Industrie, de réfléchir à certaines propositions qui ont été formulées à ce sujet, au cours de ce colloque, notamment par M. Edmond Maire... » L'intérêt que Giscard d'Estaing et Poniatowski trouvaient chez Edmond Maire était que sa démarche pouvait utilement servir, par certains aspects, à faciliter la mutation technologique du capitalisme en aidant à régler certains problèmes sans nullement remettre en cause la logique et les conséquences massives de

cette mutation. La démarche d'Edmond Maire était de faire des propositions, dans le cadre de la concertation. Poniatowski pensait qu'une telle démarche pouvait être intégrée. Pour mieux comprendre cela, on peut se reporter à une série d'articles d'Edmond Maire parus dans Le Monde en août 79 sous le titre « Crise et avenir du mouvement ouvrier ».

Un article du Monde paru avant l'élection présidentielle resituait bien le problème : « Il est clair que la France ne peut rester à l'écart du mouvement technologique mondial et que sa diffusion ne saurait toucher uniquement qu'un petit nombre d'entreprises ou de groupes performants... Il est non moins évident que cette "révolution" qui entraînera de profondes modifications des conditions de production et ne manquera pas d'avoir des répercussions sur l'emploi ne pourra, sans risques graves, être imposée aux Français. Dans ces conditions, la responsabilité de la puissance publique est considérable. Il lui appartient d'abord d'encourager les chefs d'entreprises à jouer le jeu... Il appartient également à l'Etat de planifier ce changement et de faciliter la concertation nécessaire entre les employeurs et les représentants des travailleurs... »

Or, l'histoire l'a montré, la politique dictée par les intérêts que représentait Giscard a échoué dans le consensus élargi qu'elle voulait réaliser. Giscard n'a pas pu réaliser son objectif.

LE PROJET DE MITTERRAND

Mitterrand dispose potentiellement de la possibilité du consensus dont rêvait Giscard d'Estaing. Voici des déclarations de Jean-Jacques Servan-Schreiber qui permettent d'éclairer les choses. Servan-Schreiber, ex-ministre de Giscard, est avec Poniatowski l'un de ceux qui, ces derniers temps, ont le plus réfléchi aux implications des nouvelles technologies de l'informatique sur le développement du capitalisme. On connaît son livre « Le Défi mondial ». Le 12 mai, devant une centaine de représentants d'entreprises et de spécialistes de l'informatique, il a demandé que l'on « aide les forces vives qui sont arrivées au pouvoir dimanche à prendre en charge l'épanouissement de la France moderne que nous attendons depuis si longtemps » et il ajoutait : « La chute des emplois industriels est inéluctable... », il va falloir « remplacer toutes les machines et



Guichet de banque

les usines engagées sur le marché international, je n'adopte pas, loin de là, une attitude rétractile. Cette remarque vaut pour toutes les productions de masse... » Mitterrand fait état de sa volonté de création d'une société nationale qui entraînerait, selon les décisions du Plan, la restructuration de l'ensemble des grandes entreprises... « On peut concevoir une holding qui détiendra les participations de l'Etat et servira de centre d'élaboration aux choix informatiques. Et des entreprises filiales, gérées de façon autonomes, aptes à prendre des risques, à innover, à aller vite... » Et comme on lui objecte : « L'emploi subira le contre-coup de ce passage hardi, trop hardi peut-être, à la vitesse supérieure... », il répond avec une certitude

Voyons donc maintenant quels sont les objectifs du consensus que Mitterrand veut mettre en œuvre. Gaston Defferre a, comme cela a souvent été le cas dans le passé, été explicite à ce sujet. Il a écrit dans Le Monde du 30 janvier, un article essentiel pour définir le fondement des orientations de la politique de Mitterrand. Cet article s'intitule « Les nouvelles techniques au service de



Terminaux installés au Sénat

l'homme ». En voici des extraits significatifs : « Le destin — écrit-il — pour une fois, a bien choisi son heure. Le calendrier politique, en fixant l'élection présidentielle en 1981, coïncide avec l'obligation de faire des choix fondamentaux, déterminants pour l'évolution de la société française... Il faut vouloir engager la France dans la voie de cette véritable révolution technique... Pour aller vite tout en évitant des drames plus graves encore que ceux que nous vivons dans le domaine de l'emploi, il faut savoir préparer la transition entre la société industrielle actuelle et la société de l'électronique. Ce qui est primordial, vital, c'est, d'une part, un véritable plan économique et social; d'autre part, une complète décentralisation des structures politiques, économiques et administratives. Faute de l'un ou de l'autre, ce ne peut être que l'échec... »

Bien qu'il n'en ait pas fait état au cours de sa campagne électorale, François Mitterrand a, lui aussi, exposé son point de vue dans son livre « Ici et maintenant ». En voici quelques extraits significatifs : « Parlant de la production automobile, il déclare : « Là où le bât nous blesse face au Japon, ce n'est pas dans l'innovation, mais dans les normes de production. De 1978 à 1980, la productivité japonaise s'est accrue de 4,5% contre 2,8% pour la France. Une société comme Toyota réalise 770 000 francs de chiffres d'affaires par salarié. Deux fois plus que Mercedes, 3,5 fois plus que Peugeot, 8 fois plus que British Leyland... Nous protégerons notre marché si nous parions hardiment sur l'automatisation et la robotisation pour abaisser les coûts... » « Situons-nous au niveau où les socialistes doivent fixer leur regard, celui de la nouvelle révolution industrielle. Devant la robotisation de la production qui se subsistera au travail à la chaîne particulièrement pénible, et dont j'ai dit qu'elle nous aiderait à gagner la



Consultation de l'annuaire

bataille engagée sur le marché international, je n'adopte pas, loin de là, une attitude rétractile. Cette remarque vaut pour toutes les productions de masse... » Mitterrand fait état de sa volonté de création d'une société nationale qui entraînerait, selon les décisions du Plan, la restructuration de l'ensemble des grandes entreprises... « On peut concevoir une holding qui détiendra les participations de l'Etat et servira de centre d'élaboration aux choix informatiques. Et des entreprises filiales, gérées de façon autonomes, aptes à prendre des risques, à innover, à aller vite... » Et comme on lui objecte : « L'emploi subira le contre-coup de ce passage hardi, trop hardi peut-être, à la vitesse supérieure... », il répond avec une certitude

de qui est en fait de l'escamotage : « La fabrication des matériels informatiques, l'accroissement de la productivité des entreprises utilisatrices, qui, en faisant baisser les prix, étendra les marchés, ainsi que l'extraordinaire prolifération de nouveaux produits et services multiplieront les créations d'emplois... » Comme on le voit, Mitterrand est tout à fait partisan de l'extension des nouvelles technologies informatiques. Cette extension est d'ailleurs une nécessité dictée par les contraintes de la rivalité que se livrent les monopoles pour la conquête des marchés. Gaston Defferre explique très clairement en quoi les grandes options des réformistes socialistes visent à permettre le passage d'un type d'économie à un autre, d'amortir le choc au maximum.

MITTERRAND DANS LA CONTINUITÉ GISCARDIENNE

Quelles seront les conséquences de cette introduction dans les conditions où elle va se faire? De deux choses l'une : ou bien ces nouvelles technologies sont introduites pour améliorer les conditions de travail, de vie, la communication; leur introduction se fait selon un rythme tel qu'elles ne jettent pas les travailleurs au chômage. Elles sont mises au service de la satisfaction des besoins du peuple, dans le cadre d'une économie dont le moteur soit la satisfaction de ces besoins. Or, telle n'est pas la logique du programme de Mitterrand et du PS. La politique de Mitterrand et du nouveau gouvernement se situe très résolument dans la logique impérialiste, de la lutte pour les marchés. Jacques Delors, dans une interview au journal L'Usine Nouvelle indiquait, en mai dernier : « Je suis sûr que la France ait des sociétés multinationales. La mondialisation de l'économie est un fait. Nous devons être présents... nous ne pouvons pas nous permettre d'être absents sur les marchés et les centres de production d'Amérique, d'Afrique et d'Asie. Au contraire, nous devons nous battre partout où la guerre économique fait rage. Et dans les meilleures conditions possibles... » Pierre Mauroy, dans son discours programme a, lui aussi, annoncé un programme impérialiste offensif. La conception des nationalisations qu'il a exposée y joue un rôle essentiel. « Le gouvernement réaffirme qu'il souhaite que l'activité internationale des entreprises nationales puisse s'exercer sans entraves et que ces entreprises s'insèrent au mieux de leurs stratégies dans la compétition mondiale... cette orientation s'applique aussi bien aux groupes publics qu'au secteur privé... » « Ces grands groupes doivent être compétitifs et préserver par leurs efforts conjoints, la place de la France dans des secteurs où la concurrence mondiale est intense... »

Cette politique typiquement impérialiste (les multinationales sont impérialistes par définition) a deux fondements : d'une part l'exploitation de travailleurs dans les pays du Tiers Monde afin de profiter des coûts très bas de main-d'œuvre et de la présence directe sur le marché; d'autre part, elle passe par la course à la productivité et donc les suppressions d'emplois pour les travailleurs en France.

Dans cette logique impérialiste, l'introduction de ces technologies est imposée par la concurrence internationale, la lutte pour les marchés dans laquelle est située l'économie française. Ces paroles de Pierre Mauroy dans son discours programme présenté devant l'Assemblée nationale sont, à cet égard, significatives : « Notre pays — dit-il — est aujourd'hui engagé dans une nouvelle phase de mutations industrielles et technologiques. Les dures lois de la concurrence et de la productivité s'imposent à une économie ouverte qui s'insère dans la mondialisation des échanges... » Le rythme d'introduction de ces technologies est alors imposé par la guerre économique inter-impérialiste.

TEXTILE

LES FRERES WILLOT N'ETAIENT PAS QUATRE SEULEMENT

«Les frères Willot sont-ils vraiment quatre seulement?» Henri Krasucki, lors de son discours de rentrée, faisait bien de poser la question. Ces caricatures d'un capitalisme arrogant ont été mises «à la trappe». Soit. Mais voilà que, comme les Willot ont agi pour l'empire Boussac, d'autres vautours sont prêts à dépecer pour leur plus grand avantage l'ex-empire des amis de l'ex-empereur Bokassa.

Le tribunal de Commerce de Lille — qui n'a rien à refuser au patronat textile — vient de faire sauter le dernier verrou qui empêchait le démantèlement, en prononçant le règlement judiciaire de la Société financière et foncière Agache-Willot (SFFAW), et en désignant à sa tête les hommes que les «Dalton» avaient eux-mêmes choisis en juin dernier.

DANS LE GROUPE BSF

Les dernières décisions des administrateurs illustrent bien cette volonté de démantèlement, et ses conséquences néfastes pour les travailleurs: vente, sans consultation du CCE, de Ted Lapidus à Vestra, qui licencie un mois plus tard les effectifs restant à Paris.

— investissements réalisés quasi-exclusivement sur un seul secteur: Peau-douce-Moyenmoutiers récolte 13 des 14 millions de francs d'investissements annoncés dans le groupe BSF. Ce qui tendrait à prouver qu'on est prêt à sacrifier le reste pour se concentrer sur ce créneau.

— annonce d'un «plan de formation et de reconversion» qui concernerait 3 716 salariés sur 22 000 actuellement!

Alors qu'il n'a été associé ni de près ni de loin au travail des experts, le CCE estime, par la voix de son secrétaire, M. Deroo (CFDT) que «les informations qui pourraient être données lors du prochain CCE (14 octobre) n'auraient aucune valeur... puisque les enquêteurs ont travaillé "à sens unique"». Il exige le maintien de BSF dans la situation qui était la sienne le 24 juin dernier, faute de quoi «il y aura des mouvements».

THIRIEZ OU BIDERMAN?

Tout ceci se réalise sur fond de grandes manœuvres de restructurations dans le textile. Dans le N° 1258, nous signalions le dépôt de bilan de deux entreprises du tapis: la SIFT (appartenant à DMC) et la MFTC (appartenant à BSF). Liberté fait état d'un possible rachat de la SIFT par Biderman, qui est leader de la moquette nylon et acrylique, rachat qui aurait le soutien du gouvernement. Le quotidien régional du PCF pose la question: «Préparerait-on un grand groupe du tapis?». Sud le dos des travailleurs, bien sûr.

Par ailleurs, on vient d'apprendre coup sur coup: — le dépôt de bilan de l'entreprise Motte-Bossert

(N°2 du tissu de velours); — le licenciement de 297 travailleurs à la Lainière de Roubaix (qui fait suite à la fermeture de la filature des Francs de Tourcoing), le groupe lainier limitant ses créneaux, et s'orientant vers le négoce.

Simultanément, il faut signaler l'intransigeance dont fait preuve le patronat sur la question salariale et sur celle de la réduction du temps de travail.

Lors de la première rencontre dans la branche textile, celui-ci s'est d'abord cru autorisé à ne pas inviter la CGT, parce que non-signataire de l'accord-cadre. Avertie par la Fédération Hacuilex CFDT, la CGT se présentait à la réunion... pour s'entendre dire avec les autres organisations que l'accord-cadre ne parlait pas explicitement de 39 heures hebdomadaires (!) et qu'il n'était pas question de parler de la cinquième semaine de congés payés.

PLAN GOUVERNEMENTAL UN ESPOIR?

On le voit, le patronat textile entend rester le maître du jeu, continuer à redéployer, concentrer, licencier, maintenir les salaires les plus bas, en toute quiétude pour augmenter ses profits.

Peut-on attendre du «plan textile» gouvernemental, attendu pour la mi-octobre, qu'il mette fin

à cette offensive d'ensemble du patronat textile?

Si l'on entend, comme le propose le Plan pour l'emploi de Pierre Mauroy, créer des emplois en maintenant l'initiative et la liberté de décision des chefs d'entreprise, nous voilà mal partis.

Si l'on accepte, au nom de la «nouvelle donne internationale», de substituer «la technologie au travail humain», comme le déclarait récemment au *Matin* un conseiller de Pierre Dreyfus, on ne peut prétendre en même temps préserver l'emploi dans le textile.

On ne peut pas accepter la logique capitaliste sans accepter les licenciements. C'est d'ailleurs ce que Pierre Mauroy, reniant le candidat Mitterrand, reconnaît quand il affirme: «Les comités d'entreprises ne peuvent avoir le droit de veto, en particulier sur les licenciements.»

Le patronat textile accentue sa pression sur le gouvernement pour que le «plan gouvernemental» lui soit le plus favorable possible.

Face à un patronat qui s'organise, qui agit, les travailleurs ne peuvent rester dans l'attente, en plaçant leurs espoirs dans le plan textile du gouvernement. Au contraire, pour l'infléchir dans leur sens, pour leurs revendications, pour imposer la suppression de tout licenciement, les travailleurs ont besoin d'agir vite, comme le font en ce moment les travailleuses de Biderman à Aulnoy-les-Valenciennes, afin d'exiger des salaires décentés.

Correspondante Nord



Dreyfus, ministre de l'Industrie. Il avait parlé de faire rendre gorge aux Willot, pas de licencier.

EMPLOI

LE SALUT EST-IL VRAIMENT DANS LES PME?

Les PME (petites et moyennes entreprises) sont beaucoup à l'honneur ces temps-ci, et l'objet de la sollicitude marquée du gouvernement Mauroy: une bonne part des aides financières destinées à combattre le chômage leur est destinée. De fait, en matière d'emploi, les créations sont plutôt intervenues dans ce type d'entreprises — et cela depuis un certain nombre d'années — tandis que les effectifs des grands établissements ne cessaient de fondre dans le même temps. Il faut voir d'un peu plus près cette donnée qui sert largement de justification aux options gouvernementales.

Gilles CARPENTIER

Il ne faut pas perdre de vue le caractère tout relatif du rôle créateur d'emploi des PME: par exemple, du 1er juillet 1980 au 1er juillet 1981, les effectifs salariés hors agriculture ont chuté de 134 600, essentiellement dans l'industrie (moins 198 900) et dans le bâtiment-génie civil (moins 36 000). Seuls les effectifs du tertiaire se sont accrus (plus 100 300) dans cette période. Il va sans dire que les PME sont largement impliquées dans cette dégradation, tout autant que les grands établissements.

Le point qui par ailleurs, doit retenir toute notre attention en la matière, c'est que le rôle, la place, de plus en plus importants que prennent les PME dans le tissu industriel du pays, ne sont qu'un aspect de la restructuration, de la transformation de ce tissu industriel. L'autre aspect, qui est le pendant de cette dispersion effective, c'est la concentration.

Ainsi les Willot, par rachats successifs, n'avaient-ils pas rassemblé sous leur contrôle des dizaines d'entreprises dont la plupart étaient et sont toujours classées dans les PME? Dans ce secteur du textile en chute permanente d'effectifs depuis 20 ans, (depuis la fin de l'empire colonial français), quelques gros trusts ont en fait, pris possession de tout un appareil productif (en partie détruit depuis) dispersé en unités plus ou moins petites, derrière lesquelles se cachaient déjà d'ailleurs, des noms, tel Boussac, qui n'avaient rien de petits patrons! Aujourd'hui ce sont Biderman, DMC et Willot pour quelques temps encore...

Dans les secteurs en développement, un processus de filialisation ou de réimplantation a conduit aussi à une certaine dispersion en unités «à taille humaine», comme disait récemment Ambroise Roux, PDG de CGE (un des cinq groupes nationalisables) qui préside en fait aux destinées de près de 200 000 travailleurs, alors que bien des établissements qui dépendent plus ou moins totalement de son autorité sont rangés dans la catégorie des PME. Cet éminent dirigeant de multinationale française, dans un échange un peu vif avec Henri Krasucki (c'était lors

ronnement économique (tissu industriel et urbain, infrastructure, qualification et expérience de la main d'œuvre).

Un autre secteur (toujours créateur d'emploi) est particulièrement riche en établissements de petites taille: c'est celui du commerce et des services. Mais



Bernasconi, président de la CGPME. Un sigle petit et moyen qui dissimule souvent des gros.

d'un débat télévisé sur les nationalisations) avait bien montré en quoi cette dispersion pouvait intéresser le grand patronat: restant entièrement maître des destinées de l'ensemble, il pouvait sous couvert d'autonomie et de responsabilisation au plus bas niveau, se débarrasser des ennuyeux problèmes de gestion de personnel (c'est sous ce même angle que la décentralisation mise en place par le gouvernement séduisait beaucoup Ambroise Roux).

Pratiquée, oh combien, par Renault aussi bien que les autres grands de l'automobile (en même temps que toute cette production se concentrait en deux trusts en France), sous forme d'installation d'unités de production décentralisées (y compris à l'étranger) ou par recours de plus en plus large à une pseudo-sous-traitance, une telle dispersion présente un autre intérêt: utiliser là où elle se trouve la main d'œuvre la moins chère possible, contourner les statuts, conventions, avantages acquis dans les grandes concentrations ouvrières.

L'INSEE, dans une récente étude sur «les disparités, la croissance et la crise» a analysé de façon approfondie la modification de la carte industrielle française et n'a pu manquer de relever cet aspect: pour les décisions d'implantation ou d'extension (en particulier pour les productions nouvelles, par exemple dans les biens d'équipement, électronique, mécanique etc...)

«il semble donc que le moindre coût de la force de travail devienne un avantage de localisation plus important que la qualité de l'environnement économique».

qui ignore que les vingt dernières années ont été marquées par l'intégration de plus en plus poussée de tout le commerce par exemple dans quelques grands trusts de la distribution? Voilà encore un secteur où la notion de PME doit être à relativiser sérieusement...

De même dans le bâtiment-génie civil, le nombre très élevé de petits établissements n'est que le paravent d'une concentration où les Bouygues, Coignet et autres géants contrôlent tout et pour qui travaillent en fait, la plupart des PME recensées dans ce secteur, que ce soit directement ou indirectement comme sous-traitant.

Il ne s'agit là que d'un bref tour d'horizon qui n'épuise pas du tout la description de tous les mécanismes (bancaires, commerciaux, de clients à fournisseur ou de fournisseur à client etc...) qui fait de l'indépendance apparente de certains établissements, une dépendance de fait à l'égard du grand capital financier et industriel, dépendance dont bien sûr les travailleurs seuls, font les frais.

On n'y aborde pas non plus les facteurs technologiques (au niveau des communications comme des techniques de production) qui interviennent dans ce processus de transformation du «tissu industriel» et dont on peut imaginer l'accroissement prévisible, les conséquences sur l'emploi lui-même.

Il s'agissait seulement à travers quelques exemples de voir certains aspects de la réalité que peut cacher la notion de PME dans un système capitaliste monopoliste hautement concentré comme il l'est en France.

IL FAUT CHANGER REELLEMENT DE POLITIQUE

Les trois projets de loi destinés à remplacer la législation antérieure établie sous Giscard par les Barre, Bonnet et Stoléro, concernant l'entrée, le séjour, les droits des étrangers en France, ont été pour l'essentiel adoptés par le Parlement et peuvent donc entrer en vigueur dès janvier prochain.

Malgré quelques aménagements apportés par les députés et qui ont limité la portée négative des projets, cette nouvelle législation reste malheureusement, quant à son orientation, du même type que la précédente. Il ne fait aucun doute que le combat pour l'égalité des droits entre Français et immigrés continue et doit continuer.

Gilles CARPENTIER

En premier lieu, les étrangers en situation irrégulière (n'ayant pas satisfait aux conditions, d'ailleurs renforcées, pour entrer en France, ne disposant pas d'un titre de séjour ou dont le titre de séjour n'aurait pas été renouvelé) sont toujours considérés comme des coupables, susceptibles d'être poursuivis et condamnés : amendes, emprisonnement, refoulement, expulsion en cas de récidive (récidive à quoi les conduit automatiquement le refoulement, les amendes, la prison puisque rien de tout cela ne débouche sur une situation régulière).

ENCORE FRAPPER LES VICTIMES ?

Les travailleurs qui émigrent des pays du Tiers Monde pour venir dans ce pays dans l'espoir d'y gagner de quoi vivre et faire vivre leur famille, le font parce qu'ils n'ont pas cet espoir dans leur propre pays. Et cela parce que ces pays sont plongés dans une misère de plus en plus terrible pour le peuple, par le pillage de leurs ressources, la destruction de leur agriculture de subsistance... qui sont le fait notamment de la France, hier coloniale et toujours impérialiste. Qu'ils viennent enrichir ici directement ou indirectement les monopoles, les multinationales françaises ou que ce soit dans les usines que ces dernières installent chez eux, il s'agit du pillage des ressources humaines (avec celui des ressources naturelles) de leurs pays.

Quel exemple plus frappant que celui des prétendus DOM-TOM, colonies d'où l'émigration (importation de main d'œuvre organisée) de dizaines de milliers d'hommes et de femmes, accompagne l'expropriation de leurs propres terres, le chômage à des taux de 20% à 30% pour leur peuple ?

Les immigrés sont déjà des victimes.

Une législation qui fait d'eux des coupables n'est pas acceptable.

Elle enferme dans le cycle de la répression un nombre très important de travailleurs immigrés actuellement en situation irrégulière ou qui le seraient de-

main soit au moment du renouvellement de leur titre de séjour, soit parce que nouveaux arrivants ne satisfaisant pas aux conditions d'entrée, puisque les causes de l'émigration n'ont nullement disparu. Et les conditions mises à la régularisation des sans-papiers (auxquelles on peut dès aujourd'hui affirmer qu'au moins 80% ne peuvent satisfaire) ne sont pas de nature à les faire sortir de ce cycle de la répression, la loi n'envisageant d'ailleurs que l'expulsion pour ceux qui seront en France depuis moins d'un an.

Bien entendu, une telle législation ne met nullement fin à l'immigration clandestine. Au contraire, plus les frontières seront fermées, plus les organisateurs et profiteurs des filières clandestines y trouveront possibilité de développer leurs activités dans des conditions toujours plus dures pour les victimes de ces trafics ; plus le trafic de faux papiers sera florissant, plus florissantes seront les officines d'intérim. Et si seule la répression attend encore ici les victimes, plus précaire sera leur situation. Quant aux employeurs, profiteurs de cette main d'œuvre en situation si précaire, protégés par l'écran de ces sociétés de marchands d'hommes, ils seront tout autant à l'abri qu'avant des sanctions, même renforcées, prévues par la nouvelle loi.

PORTE OUVERTE AUX EXPULSIONS DE MASSE

En second lieu, la nouvelle loi donne au ministre de l'Intérieur, la possibilité d'expulser pour menace grave à l'ordre public, tout immigré ayant été condamné pour un délit quelconque à au moins un an de prison ferme (exceptés ceux vivant en France depuis plus de 15 ans, arrivés en France avant l'âge de 10 ans, mineurs de 18 ans ayant un titre de séjour, ou mineur de 16 ans d'une famille en situation régulière en France... encore que le ministre puisse déroger à toute exception en cas « d'urgence absolue »). Voilà encore qui est de nature tout à fait répressive. Si l'on ajoute à cela qu'un

irrégulier est passible d'une peine allant jusqu'à un an de prison, on voit qu'un tel texte donne toute latitude pour expulser massivement à un gouvernement qui veut le faire.

Voilà qui, en outre, instaure une double peine pour les immigrés, particulièrement contraire à une conception d'égalité des droits et qui de plus vise à exporter ailleurs une éventuelle délinquance née, elle, ici...

L'acquis tout à fait positif que représente le droit sans restriction pour les étrangers de s'associer dans les conditions de la loi de 1901, n'est que peu en regard de ces aspects très négatifs.

UNE AUTRE LOGIQUE

C'est le système impérialiste, c'est la classe capitaliste qui exploite, ici, les travailleurs français comme immigrés, qui est responsable du chômage en France comme (avec les autres pays impérialistes) de la misère dans le Tiers Monde : ni les travailleurs immigrés ni les travailleurs français ne doivent en faire les frais !

La nouvelle législation conserve à la classe capitaliste de très larges moyens d'écraser une partie des travailleurs maintenus en état de sous-droit : cela est une arme entre ses mains contre tous les travailleurs.

La loi sur les conditions d'entrée et de séjour doit être revue dans une optique différente qui mette en avant les intérêts des victimes du système impérialiste que sont les travailleurs immigrés, l'égalité de leurs droits avec les travailleurs français, et qui exclut toute logique répressive.

Les critères de régularisation doivent être revus dans le même sens : il n'est en particulier pas possible que les immigrés victimes du chômage, de l'intérim, de patrons bafouant la législation du travail, ne puissent être régularisés.

Enfin le gouvernement doit maintenir son engagement à ne procéder à aucune expulsion, s'engager dans une concertation réelle en particulier avec les premiers intéressés (les associations d'immigrés) que la précipitation avec laquelle ces projets ont été préparés et discutés n'a en aucune manière permise.

Qu'il s'agisse du chômage, de la délinquance ou de tout autre difficulté liée à la crise, les immigrés qui sont parmi les premières victimes, ne doivent pas en être les boucs émissaires, comme c'était le cas sous Giscard.



Copernic un an après ...

Copernic, un an après... Les auteurs de l'ignoble attentat courent toujours. Divers groupes fascistes et racistes (dont la FNE, alias FANE, ou le SAC...) sont toujours actifs, librement. La lutte contre le racisme, contre tous les racismes, doit continuer. Dans de meilleures conditions depuis le 10 mai ? Au moins peut-on l'espérer...

Le MRAP était présent à ce rendez-vous. A son appel, plusieurs centaines de personnes s'étaient rassemblées le 1er octobre place Victor Hugo et ont parcouru la rue Copernic...



SOUSCRIVEZ

Total au 20 juillet 1981 : 101 279,60 Francs

Cellule Dimitrieff du PCML	Paris	1 020
Souscript. M.	Paris	10
Vente timbres	Paris	54
Souscript. à Librairie	Paris	400
Souscription	Provance	269
CP Fabien du PCML	Banlieue/Paris	5
Un ouvrier de l'Alstom	St-Ouen	65
Souscription P.N	Chelles	20
Cel. Educ. du CP du PCML	Bayonne	500
Suppt à réabt hebdo	Chambéry	42
Suppt à réabt hebdo M.J.F.	Corbeil/Esbonne	42
Souscript à librairie	Paris	120
Souscript. à librairie	Paris	160
Souscript. G.S.	Angers	300
Soutien à H.R. B.	Pyrénées/Ouest	100
Des camarades	Lyon	772
Souscription C.P	Paris	10
Souscript. à librairie	Paris	90
Suppt à réabt hebdo Z. CH	Uckange	384
Suppt à réabt hebdo H. DJ	Toulouse	42
Souscription	Aubagne	150
Souscription	Aix/Gardanne	25
Cel. du PCML J. Labourbe	Nord	1 090
Cel. du PCML E. Varlin	Nord	500
Cel. du PCML Fabien/Aurore	Nord	440
Un camarade paysan	Vienne	1 500
Un camarade	Metz	100
Des camarades	Uckange	200
Cel du PCML P. Semard	Grenoble	500
Un camarade PS (A.L.T.I.)	Loire/Atlantique	350
Vente de bons souscription	Ain	50
Conférence consultative		77
Cel. du PCML (fête juin)	Nanterre/Colombes	410
Un camarade instituteur	Languedoc	2 100
Vente de matériel	Languedoc	400
Une camarade institutrice	Languedoc	30
Braderie de	Lille	6 464
Suppt à réabt hebdo P.H.	Toulouse	42
Suppt à réabt hebdo A. CH	Hérault	42
Suppt à réabt hebdo S. TH	Bagnaux	42
Suppt à réabt hebdo G. CH	Limoges	42
Cellule du PCML	Arlès	60
Cellule du PCML	Aix/Gardanne	25
Cellule du PCML	Nice	700
Soutien à H.R.	Limoges	150
total		: 121 174,10 Francs

Un dispensaire pour le Liban

«Le sud-Liban doit faire face depuis de nombreuses années à une guerre qui, ouverte ou larvée, n'épargne ni les Palestiniens ni les Libanais. Cette insécurité permanente a poussé une partie importante de cette population à l'exode. Pour la population restée sur place, les conditions de vie et la situation sanitaire se sont détériorées.

Face à cette situation, notre association, en accord avec le Croissant rouge palestinien, a décidé de prendre en charge le fonctionnement tant matériel qu'en personnel soignant d'un dispensaire dans la région de Saïda. Il s'agit d'envoyer pour des périodes de 3 mois minimum, une équipe médicale formée d'un médecin et d'un(e) ou deux infirmiers (es); les frais étant entièrement couverts par l'association.

Nous lançons un appel à tous les membres des professions médicales pour qu'ils nous adressent leurs candidatures.

D'autre part, pour assurer le financement du projet, nous appelons tous ceux qui désirent soutenir cette initiative à s'engager à une souscription régulière à l'AMFP.»

AMFP - 14 rue de Nanteuil.
75015 Paris. CCP La Source
N° 34 521 83.



NOUVELLE CALEDONIE L'engrenage de la répression colonialiste

Après l'assassinat du leader indépendantiste de Nouvelle-Calédonie, Pierre Declercq, une légitime colère s'est emparée de la population kanake. Une fois encore, les forces colonialistes avaient tué. Or, qu'a fait le gouvernement français? Des renforts de gendarmerie mobile ont été envoyés en Nouvelle-Calédonie, tandis que 9 militants indépendantistes ont été condamnés à des peines de prison ferme allant jusqu'à 8 mois. Si le gouvernement français refuse au peuple kanak le droit de pouvoir disposer de son destin, il sera entraîné dans l'engrenage de la répression colonialiste. Il vient déjà de s'y engager.

PROLETARIAT

• LE XXVI^e CONGRES DU PCUS

• CHINE: PROBLEMES ECONOMIQUES
DU SOCIALISME



SOCIAL-DEMOCRATIE A LA FRANÇAISE

REVUE DU PARTI COMMUNISTE MARXISTE-LÉNINISTE

Juillet 1981 - N° 22

12,00F

AU SOMMAIRE DU N° 22 :

- le XXVI^e Congrès du PCUS.
- les problèmes économiques du socialisme en Chine.
- La social-démocratie à la française : avec trois articles :
 - le renouveau social-démocrate
 - le projet économique des 110 propositions.
- thèses et courants : la rupture, la décentralisation.

Prix au numéro : 12,00 francs (plus port : 2,50 francs)
Passez vos commandes à PRESSE D'AUJOURD'HUI
BP 70 - 94220 Charenton
Règlement à l'ordre de PRESSE D'AUJOURD'HUI



L'homme de fer

Après «L'homme de marbre» - (1976) -, Andrzej Wajda signe à nouveau un très grand film sur la réalité polonaise, avec son «Homme de fer», palme d'or au Festival de Cannes 1981.

En toile de fond à l'admirable histoire de «L'homme de fer», il y a, bien sûr, la grève et les accords de Gdansk, mais aussi une évocation des dix dernières années de l'histoire de la Pologne (1970-1980). Dix années qui permettent de mieux saisir la situation nouvelle en Pologne... ce long processus en dent de scie qui devait conduire aux événements d'aujourd'hui et à la création du syndicat Solidarité.

«L'homme de fer», c'est Maciek, le fils de «L'homme de marbre»; et, à travers son histoire, c'est l'histoire du peuple polonais qui nous est contée. En 68... il est étudiant. Il participera aux révoltes étudiantes qui seront brutalement réprimées par la milice. A cette occasion, il se heurtera à son père qui pense que cette révolte est manipulée et court à l'échec. En 70, les travailleurs des chantiers navals sont dans la rue.

Les étudiants refusent de sortir à leurs côtés. La division entre travailleurs et étudiants conduira le mouvement à l'échec. La milice réprime et tire sur la foule. L'homme de marbre tombera au cours des émeutes... Dès lors, Maciek va s'employer à reprendre la lutte que son père n'avait cessé de mener. Il s'embauche aux chantiers navals... Son esprit de justice se révolte contre les représentants du syndicat officiel qui, en costume-cravate, sont les auxiliaires zélés du pouvoir et ont évidemment droit de regard sur l'embauche. Il se heurte aussi aux travailleurs des chantiers qui ne bougent pas alors que des ouvriers se font durement réprimer à Ursus. Amer, désabusé, il se croit seul. C'est alors qu'il rencontre ceux qui seront à l'origine de Solidarité.

1980. La grève éclate aux chantiers navals de Gdansk. A l'origine pour la réintégration d'une ouvrière licenciée... Mais le moment est venu, les ouvriers ont d'autres revendications très précises et tout aussi légitimes. Le pouvoir se brise les dents sur un mouvement d'une ampleur jamais vue en Pologne. Un mouvement contre qui la milice ne peut rien. Un vent de liberté souffle. Gdansk est aux mains des ouvriers, le Comité de grève y est maître. On ne peut communiquer avec Varsovie qu'avec son autorisation. Maciek est au cœur du mouvement, il en est même un des dirigeants.

Il reste encore des armes au pouvoir, le mensonge et la calomnie, le chantage et la corruption. Il va essayer de les utiliser, en se servant d'un journaliste de la télévision. Mais là encore, pour lui, ce sera l'échec. On n'arrête pas la roue de l'Histoire avec des mensonges.

En ce mois d'août 80, quelque chose a commencé à changer en Pologne, plus rien ne sera comme avant. «Ce socialisme n'était qu'une caricature», comme le dit Ferrat dans sa chanson «le bilan». Les ouvriers polonais l'ont prouvé au monde entier, n'en déplaise à ceux qui n'y voient que des «orgies antisoviétiques» ou des «menées subversives et contre-révolutionnaires».

A l'heure où Solidarité vient de tenir son premier Congrès, après plus d'un an de lutte contre le régime pseudo-socialiste qui règne encore en Pologne, il faut aller voir «L'homme de fer» pour comprendre ce qui s'est passé là-bas, un fameux mois d'août 80.

Claude DHALLUIN

■ A l'occasion de la projection du reportage que tu as réalisé en Afghanistan avec Jean Bertolino, *L'Humanité* a publié un article qui met en cause votre travail de journalistes. Quelles réflexions cela t'inspire?

La première chose que je dirai est que *L'Humanité* a manqué une occasion d'être un peu plus généreuse que d'habitude avec les émissions de télévision françaises sur l'Afghanistan. A ma connaissance, c'est la première fois qu'on ne présente pas les moudjahidine comme des héros légendaires et merveilleux du genre preux chevaliers de la croisade. On a montré une réalité afghane avec ses défauts, avec ses choses jolies aussi. Ils pouvaient au moins, pour une fois, se permettre de constater un minimum d'objectivité chez les journalistes de TF1.

■ Ton reportage démontre une fois de plus le fait que la résistance afghane contrôle la majeure partie du pays; à tel point que tu as pu t'approcher à proximité de Kaboul.

Absolument; non seulement approcher à proximité de Kaboul, mais vivre une attaque sur un commissariat de police d'un quartier sud de Kaboul. Evidemment, le combat s'est passé de nuit et *L'Humanité* met en doute les images qu'on a rapportées de balles traçantes. Nous, on n'est absolument pas obligés de participer à des combats pour montrer que les moudjahidine sont combattifs; les carcasses qu'on a rencontrées sur toutes les grandes routes suffisent; les trophées qu'ont rapportés les moudjahidine suffisent.

■ Un des arguments utilisés est la scène au sujet des écoles détruites; c'est présenté comme l'exemple même du fait qu'il s'agit d'un mouvement parfaitement réactionnaire.

La séquence de l'école est justement l'une de celles dont *L'Humanité*, au lieu de reprendre les commentaires avec acidité, aurait pu saluer le fait que l'on présente cela pour la première fois. On peut très bien présenter des écoles bombardées et dire que ce sont les Soviétiques qui l'ont fait; moi, je n'ai pas fait ça. Ensuite, il faut savoir pourquoi les moudjahidine ont fait cela. On a essayé de leur imposer tout à la fois, en même temps, un nouveau régime qui n'a pas la foi, une nouvelle forme d'éducation et, en même temps, une invasion. Les moudjahidine ont pratiqué un amalgame qui est très rapide mais il faut voir ce qu'on leur a fait digérer d'abord. Quand tu massacres des populations civiles, les gens que tu envoies pour éduquer les gens que tu massacres ne sont pas aimés. Les instituteurs qu'on a envoyés dans leurs campagnes étaient chargés de faire également de l'enseignement civique et de supprimer l'enseignement religieux. Les Afghans se rebellaient contre deux des tendances de cet enseignement: le côté civique des choses parce qu'ils ne sont pas communistes et contre l'absence d'enseignement religieux d'autre part parce qu'au plus profond d'eux-mêmes, ils sont musulmans. Les deux tiers de cet enseignement, ils le repous-

saient. Mercredi 30 septembre, sur TF1, les téléspectateurs ont pu voir un des meilleurs (peut-être le meilleur) reportages réalisés jusqu'à ce jour sur la situation en Afghanistan. Ses auteurs, Olivier Warin et Jean Bertolino, ont montré les diverses facettes de la réalité qu'ils ont découverte. Ne faut-il pas s'aveugler volontairement pour ne pas voir qu'il y a là-bas un peuple qui, dans sa très grande masse, est du côté de la résistance, contre l'occupant soviétique et ses collaborateurs? 700 kilomètres parcourus à travers le pays, sous la protection de la résistance, n'est-ce pas déjà, en soi, la preuve que ce pays échappe à l'occupant? Pouvoir observer Kaboul au téléobjectif, alors que c'est là que se trouve le gros du dispositif militaire soviétique, n'est-ce pas le témoignage de l'isolement des occupants? Les carcasses de blindés soviétiques sur le bord des routes ne sont-elles pas la preuve de la vivacité de la résistance? Les combats auxquels Olivier Warin a assistés à Kaboul n'en sont-ils pas un autre témoignage? Et oui, il y a aussi des bandits qui cherchent à tirer partie de la résistance; cela nous a été montré. *L'Humanité*, pour les besoins de sa mauvaise cause, a trituré le reportage, cherchant à lui faire dire le contraire de ce qu'il dit et mettant en cause l'honnêteté professionnelle de ses auteurs. C'est pourquoi nous avons demandé à Olivier Warin d'y répondre. Mais au-delà de la bassesse des attaques, il y a ce fait massif: la négation du droit du peuple afghan à pouvoir disposer de son sort, comme il l'entend. Le plus bel hommage qui puisse être rendu aux auteurs de ce reportage ne se trouve-t-il pas dans les attaques qu'il a suscitées de la part de l'agence Tass?

Pierre BURNAND

«On a montré une réalité afghane sans l'enjoliver»

Olivier Warin répond à *L'Humanité*



Afghanistan : « Sensationnel » et réalités

TF1 a récemment envoyé deux équipes en Afghanistan. Composée chacune d'un journaliste, d'un cameraman et d'un preneur de son. Elles y ont passé quelques semaines, à partir du Pakistan, et ont suivi deux itinéraires différents avant de se rejoindre quelque part dans le montagnard et rocheux pays. Dans quel but ? Les auteurs de « Afghanistan : les yeux du monde » affirment avoir voulu « être les témoins impartiaux d'une situation qui fait l'objet d'interprétations parfois contradictoires et peu fiables ». Mission accomplie ? Ou s'aperçoit rapidement, en voyant ce reportage, qu'il n'y a pas d'analyse sérieuse, qu'il n'y a pas de mesure dans les images pour de préférence la réalité il consiste de préférence à « rechercher de la « résistance afghane ».

Illogique de voir que le gouvernement afghan et les troupes soviétiques qui sont dans le pays se heurtent à de sérieuses difficultés, et dans certains secteurs à une rébellion ouverte tout au moins de cette rébellion apparaît tout au long de ce double reportage, même si en la commentant s'efforce consciencieusement de caractériser s'échec réactionnaire et à les auteurs s'échec de vouloir présenter les chefs rebelles comme « héroïques ». « Khabibullah » héros de la résistance afghane » réécrite, l'auteur d'un véritable brigandage de grand chemin que le commentateur de « sensationnel » équipes de montage, mais qui constitue l'essentiel de son temps à raconter des villages manifestement détruits. « Avec les nous sommes évidemment soupçonnés de la réalité », estimant, depuis, les auteurs. Et pourquoi ?

Aussi reconnaître : celle d'un « chef de la résistance », dont on apprend rapidement qu'il est le descendant d'une longue lignée de chefs de la région. On se demande à ce point, l'écrite, deviendront commutables. Les « rebelles » n'aiment pas l'école, nous assure-t-on. On préfère les images de la rébellion provoquant du chaos. On apprend, au passage, que les armes de la rébellion proviennent du Pakistan et qu'« un » américain a envoyé la fabrication de « cocktails Molotov » à de nombreux villages. Et un en reportage, qui en donne les auteurs et qu'ils ont été leurs assistants, avec le sentiment renforcé qu'une solution politique s'impose pour que cessent les ingérences impérialistes en Afghanistan, ce qui paraît être le trait des reportages soviétiques en Afghanistan, ce qui paraît être le trait des reportages soviétiques en Afghanistan, ce qui paraît être le trait des reportages soviétiques en Afghanistan.

LAURENT SAUERWEIN

saient. Quand on se prétend plus intelligent, il faut essayer de progresser de manière à ne violer personne.

Il y a un des pays les plus puissants du monde qui a mis son armée, la plus puissante du monde, dans un autre pays. Qu'est-ce que ça veut dire de parler de réactionnaire dans ce contexte-là? Il y a des gens qui résistent, c'est tout. Ils résistent en s'accrochant à leurs valeurs les plus traditionnelles, en s'accrochant à leur sol, à leurs traditions, à la religion. Peut-être qu'un prêtre afghan est réactionnaire, mais quand le programme unique des résistants est que les Soviétiques partent et qu'on choisisse notre propre gouvernement, pour moi, c'est tout à fait un programme acceptable.

■ On nous parle aussi de ses ingérences impérialistes...

On parle, par exemple, de l'histoire de cocktails Molotov. Le type qui me parle doit avoir 35 ans; il me dit qu'il a appris à faire ça à l'école, par un professeur américain. Quand il dit à l'école, ça veut dire que c'était il y a environ 20 ans; c'était sous la monarchie et il avait un professeur de chimie américain qui a pu leur montrer les propriétés incendiaires du savon mélangé avec de l'essence. Evidemment, *L'Humanité* en profite pour glisser qu'il y a des instructeurs américains sûrement dans le secteur... C'est profiter de rien pour faire de la fausse information.

■ On voudrait aussi nous donner l'image d'une résistance afghane qui serait surarmée...

Oui, mais malheureusement elle n'est pas surarmée. La meilleure preuve qu'il n'y a pas d'instructeurs, c'est qu'ils ont reçu quelques fusées sol-air du type SAM 7; ils ne savent pas s'en servir. Je ne sais pas comment ils les ont eues, peut-être qu'ils les ont achetées avec de l'argent musulman; il y en a, en tout cas, très très peu et ils ne savent pas s'en servir, personne ne leur a appris. Ils sont nés parmi les fusils, mais personne n'est là pour leur apprendre quoi que ce soit. C'est la quatrième fois que je vais dans les maquis afghans; c'est mon deuxième très grand voyage; j'ai fait, cette fois-ci, 700 kilomètres, l'année dernière j'en avait fait 1000, je n'ai pas rencontré le moindre étranger sur mon chemin. Je suppose que j'ai suffisamment arpenté le terrain pour avoir, s'il y en avait, vu, de loin au moins, une de ces Arlésiennes.

■ Malgré tout, *L'Humanité* est obligée de reconnaître que les troupes soviétiques rencontrent des difficultés et une résistance importante... Est-ce que tu as pu constater un renforcement de la résistance?

Oui, absolument. Les carcasses qu'on a vues au bord de la route et qui sont toutes récentes, l'année dernière on ne les aurait jamais vues parce que les Sovi-

tiques s'attachaient, le plus vite possible, à faire disparaître toute trace de leurs défaites. Après une embuscade réussie par les moudjahidine, il y avait des hélicoptères-grues qui arrivaient ou des semi-remorques qui embarquaient les épaves de chars. Là, apparemment, il en reste tellement que les Soviétiques n'ont plus ni le temps ni les moyens de faire disparaître les preuves. Ils n'ont pas reçu d'armes nouvelles, sauf quelques lance-roquettes, quelques Kalachnikov, de l'armement léger, mais ils se débrouillent autrement. Ils se sont installés différemment dans la guerre; ils font, disons, avec des bouts de ficelle. Ils savent maintenant faire des cocktails Molotov, ce qui est nouveau; avec ça on peut mettre le feu à un tank. Ils ont appris à creuser des pièges à éléphant, c'est-à-dire qu'à la surface on ne voit rien, mais qu'en dessous il y a un gros trou et le tank tombe dedans. Ils ont appris aussi à apprivoiser les hélicoptères, c'est-à-dire que, l'année dernière, ces machines volantes terrorisaient totalement; à peine si on en entendait un à l'horizon, tout le monde se planquait. Maintenant, ils ont appris à jauger la distance, les intentions, l'agressivité éventuelle d'un hélicoptère et ils vivent avec. Tout cela montre qu'ils sont bien plus installés dans leur guerre qu'avant. Autre chose, l'année dernière, ils étaient capables de monter des attaques avec plusieurs centaines de résistants; chaque fois, ils en prenaient plein la gueule et ils avaient beaucoup de victimes. Maintenant, ils font de petits commandos, entre trente et soixante hommes bien entraînés et quand ils attaquent la nuit, il n'ont pratiquement pas de pertes. Ils sont installés dans la guérilla beaucoup plus qu'avant; ils ont beaucoup plus d'expérience avec toujours pas plus de moyens. Quant à l'Union soviétique, de l'autre côté, elle a entre 85 000 et 100 000 hommes. Selon des experts internationaux, il faudrait qu'elle ait 500 000 hommes pour qu'elle puisse tenir le pays.

■ Dans l'émission, tu dis à un moment : « Est-ce que le monde va continuer à tolérer cela? ». Qu'est-ce que tu veux dire par là?

Ce qui me paraît frappant, c'est que les Afghans sont défendus verbalement un peu partout mais, en fait, ils sont l'alibi de tout le monde. Ils sont l'alibi de Reagan pour discuter avec l'Union soviétique; il leur a promis des armes dès janvier, or il ne leur envoie rien du tout; peut-être un peu d'argent à l'Egypte, qu'elle garde à moitié, pour envoyer quelques armes légères, c'est-à-dire piquer un peu les Soviétiques mais surtout pas trop les déranger.

Ils sont l'alibi du Parti socialiste français; au moment des élections législatives, ils ont été le moyen de faire passer le PCF sous les fourches caudines. Ils sont une sorte de défouloir du monde, mais personne ne fait rien pour que ça change. Ils sont utiles dans nos tractations politiques, mais ils sont utiles tels qu'ils sont, c'est-à-dire surtout ne menaçant pas trop la grande puissance; la grande puissance est forcément beaucoup plus proche de nous, elle fait partie de la famille.

Ci-dessus : Jean Bertolino et Olivier Warin en Afghanistan. Ci-contre : L'article de *L'Humanité*.

POLOGNE-URSS

Des pressions militaires à l'arme économique

C'est dans une Pologne économiquement exangue, que s'est déroulé, le plus légalement du monde, le premier Congrès d'un syndicat indépendant d'un pays de l'Est. Cependant, comme à chaque grand événement que connaît la Pologne depuis un an, l'URSS a manifesté sa présence « encombrante », histoire de rappeler que rien ou pas grand chose ne pouvait se faire chez ses alliés sans qu'elle s'en mêle.

Claude LIRIA

Intimidations militaires d'abord. Alors que la première partie du Congrès de Solidarité commence le 5 septembre, le vendredi 4, des manœuvres militaires débudent en mer Baltique, dans les pays baltes et en Biélorussie, c'est-à-dire le long des frontières nord et est de la Pologne. Elles dureront 9 jours et comptabiliseront une centaine de milliers d'hommes. Un général soviétique qui a rencontré les responsables polonais discourt sur le « renforcement de la fraternité d'armes entre les armées polonaise et soviétique ».

Puis, après une campagne de la presse soviétique dénonçant le déroulement du congrès comme une « orgie antisocialiste et antisoviétique », comme une « provocation ouverte et impudente à l'égard des pays socialistes », l'Union soviétique adresse officiellement une nouvelle lettre d'avertissement, très sévère, au gouvernement et au parti polonais. Rappelons que la précédente datait du mois de juin, quelques semaines avant la tenue du congrès du POUP.

Cette fois, la lettre insiste presque exclusivement sur la propagande contre l'URSS qui se développe en Pologne. Elle intime l'ordre aux autorités polonaises de prendre des mesures punitives contre les fauteurs de

troubles: « Nous attendons de la direction du POUP et du gouvernement qu'ils prennent immédiatement des mesures énergiques et radicales afin de mettre un terme à la propagande anti-soviétique. (...) Une vive campagne est actuellement menée de manière incontrôlée et en toute impunité dans le pays contre l'Union soviétique et ses politiques intérieure et étrangère ». Demandant pourquoi les autorités polonaises n'ont rien fait pour arrêter et punir sé-

véremment les responsables de ces actes, la lettre poursuit: « au contraire, ils utilisent des locaux officiels pour organiser leurs réunions, on leur donne accès aux grands moyens d'information et on met de l'équipement technique à leur disposition. (...) Le Comité central du PCUS et le gouvernement soviétique estiment que toute indulgence supplémentaire vis-à-vis des manifestations d'antisoviétisme cause un tort immense aux relations soviéto-polonaises et se trou-

Lech Walesa au cours du Congrès de Solidarité



ve à laquelle nous souscrivons tous, selon laquelle les Polonais doivent résoudre leurs problèmes par leurs propres forces, à une contrepartie: les Polonais, et dans ce cas précis tous ceux que représente Solidarité, doivent se concentrer sur leurs propres problèmes et non pas s'ingérer dans la vie du monde qui nous entoure. » Notons au passage qu'il s'agit d'une conception peu orthodoxe des tâches d'un syndicat...

c'est toute l'économie polonaise qui serait du jour au lendemain étranglée. Il faut savoir en effet, que près de la moitié de la main d'œuvre polonaise traite des matières premières importées de l'étranger, d'abord et avant tout le pétrole et le minerai de fer d'URSS.

Par contre, la production de charbon dont la Pologne est pourtant riche, diminue. Entre parenthèses, remarquons que la revendication de Solidarité demandant « du charbon pour la population et l'industrie » n'est pas simplement une revendication économique. C'est surtout une exigence vis-à-vis de la domination soviétique. Car sans charbon, pas d'indépendance énergétique de la Pologne, pas de possibilité de dire NON à Moscou.

De cela, les millions de membres de Solidarité sont très conscients. Parlant de sa rencontre à Paris avec P. Mauroy, la responsable des chantiers navals de Gdansk a raconté au Congrès: « (...) je lui ai demandé que la France prenne cette année même l'initiative d'une conférence internationale sur la Pologne au cours de laquelle on devrait parler du respect de la non-ingérence dans notre pays, du contrôle de la distribution des vivres envoyés dans le cadre de l'aide internationale et, enfin, des mesures à prendre contre d'éventuels chantages sur les fournitures de matières premières. »

LES PRESSIONS ECONOMIQUES

Mais les pressions soviétiques ne s'arrêtent pas là. Pour la première fois, le bruit circule en Pologne que l'URSS entend utiliser — ou du moins rappeler qu'elle peut utiliser — l'arme économique. Le 22 septembre, une délégation soviétique arrive à Varsovie pour négocier le montant des échanges bilatéraux pour 1982. Les rumeurs se précisent avec cette déclaration étonnante du dirigeant polonais Olszowski: « Toutes les activités antisoviétiques conduiront cet allié le plus proche à se demander s'il faut continuer à nous aider ou maintenir seulement avec nous des échanges économiques sur la base de la réciprocité. » Plus précis, il ajoute que de l'alliance avec l'URSS « dépend notre existence économique ». Effectivement, si l'URSS décidait de réduire ses livraisons de pétrole et de matières premières à la Pologne,



Une queue devant un magasin

ve en contradiction directe avec les engagements de la Pologne en tant qu'alliée et avec les intérêts vitaux de la nation polonaise ».

On ne saurait être plus clair. Et en l'absence d'une volonté d'indépendance clairement exprimée, le gouvernement polonais n'a plus qu'à s'exécuter: un syndicaliste de Wrocław est bientôt arrêté et inculpé d'action dirigée contre « les alliances de la République populaire de Pologne ». Il avait distribué un appel en russe aux soldats soviétiques stationnés en Pologne, leur demandant de comprendre les événements.

Le 19 septembre, commencent de nouvelles manœuvres militaires conjointes soviéto-polonaises sur l'Oder, à la frontière de l'Allemagne de l'Est. Et, après l'adresse à tous les travailleurs d'Europe de l'Est lancée par Solidarité, l'organe central du POUP rappelle que « l'alliance et la coopération harmonieuse et amicale avec les pays socialistes est la base des principes de la politique étrangère de la Pologne populaire. Le fait de fonder des espoirs sur un changement dans l'ordre intérieur de ces pays doit être compris comme absolument contraire à ces principes. Dans ces conditions, il faut remarquer que la thèse

Ce que veulent les travailleurs polonais

Le premier congrès de Solidarité a adopté une résolution finale où sont rassemblées les revendications essentielles des travailleurs polonais tant sur le plan économique que politique.

Certaines des ces revendications comme la liquidation de la Nomenklatura (liste des fonctions établies par le parti et donnant droit à tous les privilèges) sont de véritables mises en accusation de la classe des nouveaux bourgeois qui, à l'ombre du parti, s'enrichissent sur le dos des travailleurs. En Pologne, on les appelle « le Ciud des propriétaires de la Pologne populaire ».

En terminant cette résolution par une référence au « danger extérieur », c'est-à-dire la menace d'intervention soviétique, Solidarité qui rassemble dix millions de travailleurs entend marquer clairement que le peuple polonais ne se laissera pas intimider. Voici le contenu de cette résolution :

« Le but supérieur du Syndicat indépendant Solidarité est de créer des conditions de vie dignes, dans une Pologne souveraine économiquement et politiquement, une vie libérée de la pauvreté, de l'exploitation, de la peur et du mensonge, dans une société organisée démocratiquement et sur la base du droit. Aujourd'hui la nation attend :

- 1 — l'amélioration du ravitaillement par la mise en place d'un contrôle sur la production, la distribution et les prix, en collaboration avec le syndicat Solidarité des agriculteurs individuels;
- 2 — une réforme de l'économie, par la création de conseils d'autogestion authentique dans les entreprises et par la liquidation de la Nomenklatura du parti;
- 3 — la vérité par un contrôle social sur les mass-médias et la suppression du mensonge dans l'éducation et la culture polonaises;
- 4 — la démocratie par l'introduction d'élections libres à la Diète et aux Conseils du peuple;
- 5 — la justice par l'assurance de l'égalité de chacun devant la loi, la libération des prisonniers d'opinion et la défense des personnes poursuivies pour leurs activités politiques, éditoriales ou syndicales;
- 6 — la protection de la santé de la nation, par la protection de l'environnement, l'augmentation des fonds destinés aux services médicaux et la garantie aux handicapés des droits qui leur sont dus dans la société;
- 7 — du charbon pour la population et l'industrie, par la garantie donnée aux mineurs de conditions de vie et de travail décentes.

Nous réaliserons ces buts par l'unité du syndicat et la solidarité de ses membres. Les activités des diverses forces créant un sentiment de danger extérieur ne nous enlèveront pas la volonté de lutter pour les idéaux d'août 1980, pour la réalisation des accords de Gdansk, Szczecin et Jastrzebie. »

QUEL SOCIALISME ?

Le Congrès a été l'occasion d'échanges de vue approfondis sur la question du socialisme. Si certains délégués ont pris position contre la dictature du prolétariat ou demandé une influence plus grande de l'Eglise dans le syndicat, d'autres ont au contraire réaffirmé leur combat pour un socialisme véritable. Citons ici — car il fut applaudi à tout rompre par la salle — le vieux professeur Lipinski, co-fondateur du KOR, organisation périodiquement accusée par Moscou de menées antisocialistes: « Où le socialisme est-il menacé en Pologne? Que signifie "forces antisocialistes", "forces contre-révolutionnaires"? Le socialisme devait être une meilleure économie que celle du capitalisme, ce devait être une liberté plus grande que dans le capitalisme, ce devait être la libération de la classe ouvrière, ce devait être la création de conditions dans lesquelles chaque homme puisse se développer pleinement et avoir libre accès aux trésors de la culture et de la civilisation. On a créé pourtant un socialisme d'économie inefficace, de gaspillage, un système qui n'a pas conduit à la crise, mais à la catastrophe économique. (...) »

Pour moi, le socialisme, c'est la lutte pour une économie démocratique, pour la propriété collective des moyens de production — non pas la propriété étatique avec un groupe de nouveaux propriétaires privés des moyens de production mais la propriété sociale des moyens de production.

Pour moi, le socialisme, c'est la lutte pour la gestion démocratique des usines, pour les libertés politiques, qui est le but de tout socialisme, pour l'abolition de la censure, pour la possibilité de développer pleinement la nation polonaise. Et ce serait cela les forces antisocialistes et contre-révolutionnaires! Non, c'est LEUR socialisme qui est contre-révolutionnaire et antisocialiste. »

LE CONTEXTE

Le 12 septembre 1980, les plus hauts responsables de l'armée turque, déclarant agir conformément à la Constitution, ont pris le pouvoir et ont suspendu l'activité de tous les partis politiques.

S'il n'apparaît pas aux juristes que la Constitution de la République de Turquie donne aux militaires la possibilité de renverser, par un coup d'Etat, les institutions qu'elle a créées, il est cependant indiscutable que l'armée a mis fin à une situation que le terrorisme d'extrême-droite et d'extrême-gauche conduisait au chaos.

Tous les témoignages recueillis concordent :

— les principaux partis politiques (dont le Parti de la Justice dirigé par M. Suleyman Demirel et le Parti républicain conduit par M. Bulent Ecevit) se montraient incapables de constituer un « front national » en vue d'arrêter les graves et sanglants désordres.

— des villages entiers, des quartiers de villes étaient sous contrôle de bandes armées qui n'hésitaient pas à rançonner la population. Ainsi, à Maras, au sud du pays, les habitants racontent encore l'invasion de leur ville par des bandes fascistes qui pendant quelques jours ont pu faire régner leur ordre et tuer par balles ou à la hache, 300 personnes, supposées de gauche.

Il n'est dès lors pas douteux que les Turcs dans leur grande majorité aient accueilli avec soulagement l'arrivée de l'armée au pouvoir.

Un an après le coup d'Etat, l'activité politique est toujours interdite, la presse censurée.

Même si la loi martiale impose un couvre-feu réduit (entre une heure ou deux heures et cinq heures du matin), l'observateur qui sillonne le pays se rend compte que la population commence à trouver pesante l'omniprésence de 600 000 soldats. Certes, les gendarmes qui, mitrailleuse au poing déambulent dans les rues, n'ont pas l'air bien agressifs. Mais, les gens des villes aussi bien que ceux des campagnes se plaignent des fouilles et des perquisitions qui peuvent intervenir à tous moments, des brimades, des arrestations (1) et aussi des privilèges que s'octroyent ceux qui se partagent le pouvoir sans contrôle démocratique.

Visiblement, les militaires se comportent différemment vis-à-vis de l'étranger qu'ils considèrent avec égards : le pouvoir en place espère beaucoup du tourisme alors que la crise économique frappe le pays de plein fouet. Mais principalement, les militaires entendent donner de leur régime une image de marque à l'opinion internationale.

Or, force est de constater que ce régime utilise une législation qui bafoue la Déclaration universelle des droits de l'homme et foule aux pieds la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme.

Le procès intenté aux fondateurs et aux dirigeants du Parti ouvrier et paysan de Turquie (TIKP) illustre bien cette double constatation.

LE PROCES DU TIKP

Deux mois après le coup d'Etat, 24 fondateurs et diri-

En août dernier, un avocat belge s'est rendu en mission d'observation en Turquie au nom de la Fédération internationale des droits de l'homme. Il a notamment enquêté sur le déroulement du procès intenté par le pouvoir militaire à 24 de nos camarades du Parti ouvrier et paysan de Turquie, emprisonnés depuis novembre 1980. Nous publions de larges extraits de son rapport. Ses conclusions sont claires : « Il s'impose que le Comité des ministres de l'Europe réagisse et ne se laisse plus compter de vaines promesses par les militaires turcs. Ceux-ci, lors du 68^{ème} Comité des ministres, avaient exprimé leur volonté politique de rétablir "la démocratie dans les plus brefs délais et selon un calendrier déterminé". Le coup d'Etat militaire fête son premier anniversaire. L'observateur que j'ai été, se rend compte qu'il dépend en grande partie des Européens que ne soit pas soufflée une seconde bougie. Cette redoutable responsabilité est-elle à la mesure de leur volonté ? ».

Liberté pour nos camarades turcs !

geants du TIKP ont été arrêtés. Au terme d'une instruction qui s'étendit sur plus de 6 mois, il leur était reproché d'avoir fondé en 1978 et géré une association : « destinée à établir la domination d'une classe sociale sur les autres classes sociales ou à renverser le système économique ou social... ». Cette phrase résume le contenu des 126 pages de l'acte d'accusation du « Parquet militaire du commandement de l'état de siège d'Ankara ».

Le procès a commencé le 15 juin 1981. Les audiences ont lieu dans le domaine militaire de Mamak, à quelques mètres du lieu où sont encore détenus les 2/3 des inculpés. Quelques libérations sont en effet intervenues en cours de procédure.

J'ai assisté le 8 août 1981 à la quatrième audience. Plusieurs centaines de personnes se pressaient pour assister à cette audience. Seules quelques 300 personnes ont été autorisées à remplir la salle. Des contacts que j'ai pu avoir pendant une quinzaine de jours avec les membres du tribunal, avec les avocats des inculpés, avec des membres de la famille de ceux-ci, avec des militants du TIKP, avec des journalistes, je rapporte les constatations suivantes :

Le TIKP est un parti légalement constitué, il agissait dans la légalité.

Le Parti ouvrier et paysan de Turquie (TIKP) a été fondé le 28 janvier 1978. Ses statuts ont alors été déposés au minis-

tère de l'Intérieur. La publication de ces statuts n'a pas été sanctionnée par les « tribunaux de la presse ». Pas plus que le mensuel du parti ou le quotidien *Aydinlik* qui lui est proche. Avant d'être suspendu, et avant de voir ses organes de presse interdits au moment du coup d'Etat, le TIKP a dénoncé avec véhémence les actes terroristes.

Il a notamment prôné l'unité nationale en réclamant un gouvernement d'union nationale. Ses révélations sur les réseaux fascistes qui étendent, de Frankfort à Ankara, leur commerce d'armes et d'héroïne, l'ont désigné comme cible des mouvements d'extrême-droite. La terreur gauchiste n'a pas non plus épargné ses militants. Une cinquantaine de ceux-ci ont ainsi payé de leur vie leur appartenance au TIKP.

Aucun acte de violence, aucun attentat n'est par contre reproché à ce parti qui d'après ses dirigeants comptait en 1980 plus de 10 000 membres.

Les reproches formulés par le pouvoir militaire à l'encontre du TIKP portent sur l'idéologie.

Le Parquet militaire « du commandement de l'état de siège d'Ankara » prétend essentiellement dans son acte d'accusation que l'article des statuts du TIKP relatif aux objectifs du parti viole l'article 141/1 du Code pénal turc.

Cet article est libellé comme

suit : « L'objectif final du TIKP est la société sans classes dans laquelle chacun travaillera selon ses capacités et recevra selon ses besoins. Pour atteindre cet objectif, le TIKP réalisera la révolution démocratique nationale qui liquidera l'impérialisme, le social-impérialisme et le féodalisme, et, sous le pouvoir du prolétariat s'appuyant sur l'alliance des ouvriers et des paysans, poursuivra la révolution et guidera la construction du socialisme. » (publié dans la revue *Halkin Sesi* le 31/1/1978 - N° 146).

Quant à l'article 141/1 du Code pénal turc, il punit de peines de prison de 8 à 15 ans : « Quiconque tent d'établir ou établit, s'occupe de ou dirige et gère des groupements — et cela de quelque manière ou sous quelque identité que ce soit — dont les activités ont pour objet la mise en place de la domination d'une classe sociale sur une autre classe sociale ou l'extermination d'une certaine classe sociale ou le renversement des bases de l'ordre établi, économique ou social du pays, quiconque prête son concours à ces groupements pour ses buts... ».

Les reproches sont donc purement idéologiques.

A l'audience de ce 8 août 1981, les questions posées aux accusés par le tribunal ressemblaient étrangement à celles d'un examinateur après un cours de vulgarisation marxiste. Calmement, un des juges a ainsi pendant près de 2 heures posé des questions du genre :

— votre lutte contre les deux superpuissances est-elle la continuation de la « lutte de classe » sur le plan international ?

— avez-vous également adopté la théorie des « trois mondes » telle que développée en Chine ?

— êtes-vous pour ou contre le Parlement ?

— quelle est votre définition du « socialisme scientifique » ?

— quel est votre sentiment à propos de la définition de la société sans classes vue comme une société où l'Etat disparaît et où est établie la domination de la classe ouvrière ?

— acceptez-vous l'appellation de « maoïstes » ?

Ces questions étaient toujours précédées de la lecture d'un passage d'un livre ou d'un article signé par un membre du TIKP. Aucune question n'a été posée sur des faits précis ou sur des actions qu'auraient menées le TIKP ou un de ses membres. (...)

Des personnes mises en garde à vue ont été torturées.

Le délai de mise en garde à vue était anormalement long.

Il était de 90 jours devant les juridictions de l'état de siège (2). Pendant trois mois, les détenus privés de contacts avec leur avocat ou leur famille, subissent des tortures.

Celles-ci ont été longuement dénoncées par MM. : Dogu Perincek, président du TIKP, Sirri Copur, Kemal Camkiran, Ilhan Sürmeli.

Tous, de façon précise et concordante, ont dénoncé les mauvais traitements que leur auraient infligés ceux qu'ils croient être des policiers déguisés en militaires.

« En attendant leurs interrogatoires, entrecoupés de tortures, les détenus étaient pendant de longues heures obligés de se rapprocher d'un mur jusqu'à

une distance d'une longueur de bras, puis légèrement penchés en avant, ils étaient contraints de lever une jambe et de ne toucher le mur qu'avec l'index. Régulièrement, ils étaient frappés. C'est dans cette position harassante qu'ils entendaient les cris des tortionnaires et les hurlements de leurs compagnons. Certains ont été témoins de sévices sexuels imposés aux jeunes filles et aux femmes. Deux membres du TIKP ont dû rester dans cette position pendant 10 jours, ils étaient à peine nourris !

« Pendant les interrogatoires, au milieu d'injures et de propos vulgaires, des détenus étaient roués de coups. Lorsqu'ils perdaient connaissance, ils étaient sauvagement ranimés par des coups plus violents encore. Ils subissaient également des tortures électriques : du courant électrique, de plus en plus fort, circulait dans des anneaux passés aux doigts, autour des jambes... S'ils ne répondaient pas aux questions, les détenus, les yeux bandés, devaient tenir une plaque métallique dans laquelle les tortionnaires menaçaient de faire passer du 220 volts, sauf s'ils signaient une déposition qu'ils n'avaient pas le temps de lire... ».

Un détenu, M. Tasci, a raconté dans une longue plainte adressée en janvier 1981 au président du « Conseil national de sécurité » (organe suprême du pouvoir actuellement en place) qu'il avait assisté à une « électrocution collective » :

« Je citerai le cas des gens d'un village voisin d'Ankara : le maire du village, originaire d'Erzurum... le beau-frère du maire Kazim, l'épicier et certains jeunes parents de ceux-ci. On a essayé de leur faire dire le coupable d'un assassinat. L'un des jeunes, très pressé, a cité quelques noms du village. Vers le matin, ils sont revenus avec la bru, des jeunes filles et mêmes des enfants. Ce groupe d'environ 10 personnes a été aligné et a été branché collectivement à l'électricité. Pendant longtemps, les cris de ce groupe nombreux nous ont envahis. Je crois que le jour suivant, la nouvelle de l'arrestation du véritable assassin est arrivée. Après quoi, ils ont libéré toutes ces personnes, après les avoir injustement torturés. ».

Ce témoignage confirme que toute la population, militante ou non, risque la torture en Turquie.

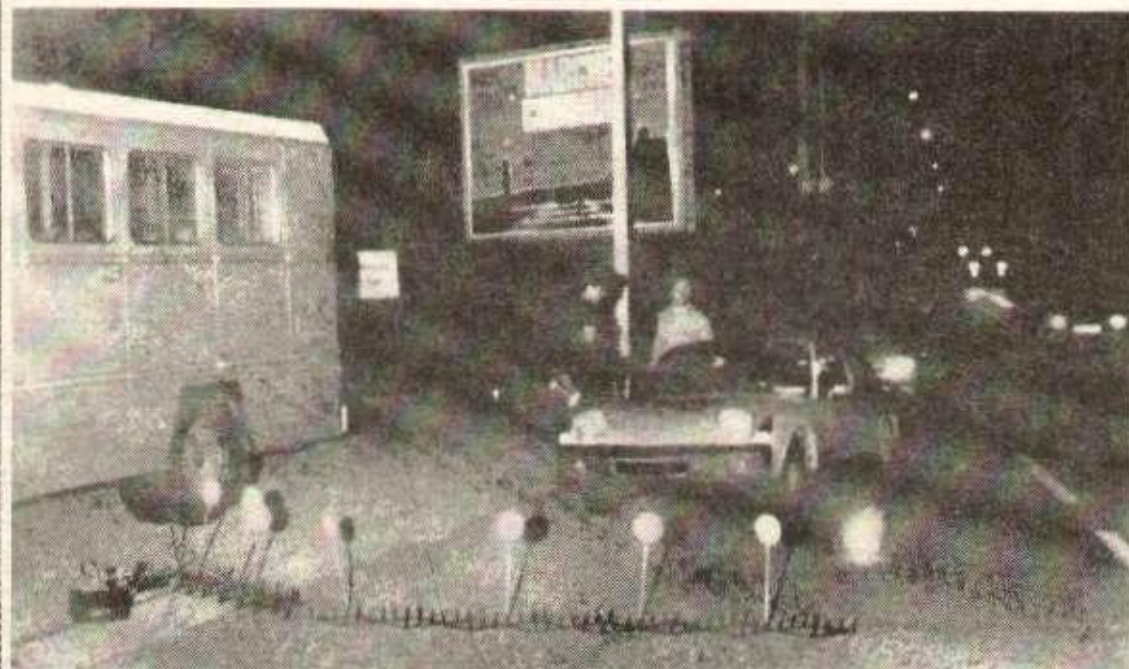
Les tortures électriques ne sont pas les seules : la « suspension » est un des traitements qui semble souvent infligé. Les détenus sont suspendus par les poignets à quelques centimètres du sol, parfois ils sont déshabillés. Les tortionnaires les frappent et branchent l'électricité aux oreilles, aux pieds, aux mains ou encore aux organes sexuels.

A ceux qui se sont plaints aux autorités de ces traitements inhumains, il est répondu qu'une enquête a été ordonnée. Neuf mois après les premières plaintes, aucun indice ne permet de croire que ces enquêtes ont donné un quelconque résultat. (...)

(1) Elles peuvent se prolonger pendant trois mois...

(2) Voir à ce propos le rapport de M. Pierre Mertens, principalement page 11 — (3/7/1981), disponible à la Ligue belge pour la défense des droits de l'homme.

Ce délai vient d'être ramené à 45 jours (voir *Le Monde* du 8 septembre 1981).



J'engage un pari avec vous, descendez dans la rue, transformez-vous en enquêteur SOFRES et posez la question : « Les Minguettes ? »
Toute une gamme de réponses vous seront offertes de « Mistinguette ? » à « Oui, ça me dit quelque chose, mais quoi ? » à « Oui, la cité des voyous à Lyon », « Ah oui, les voitures brûlées », assaisonnées de commentaires tout aussi variés.

Lyon : qu'y a t'il derrière l'écran de fumée des rodéos ?

En jargon publicitaire, cela s'appelle du matraquage ; harceler l'auditeur avec un slogan, à tel point que vous vous surprenez en entrant dans un supermarché à fredonner la phrase musicale associée à son slogan publicitaire. Ce système permet de retenir une information : « Félix Pottin, on y revient », « Mammoth écrase les prix », « Les mousquetaires de la distribution ». En partie tronquée, mais essentielle, elle sert à nous orienter subjectivement vers tel ou tel établissement, à la manière des abeilles pour découvrir leur butin.

DES « EXPLOITS » MONTÉS PAR UNE CERTAINE PRESSE

L'affaire de Lyon a été à la Une de toute la presse, de gauche ou de droite, mais elle a été traitée par une certaine presse avec les mêmes procédés publicitaires, afin que l'opinion publique fasse des commentaires dans la lignée des reportages. « Ces jeunes, tous des voyous, des faïnésants, ils sèment la terreur, on n'est plus tranquille chez soi », « Ils sont pas de chez nous, qu'ils aillent foutre le bordel chez Boumédiène et ils verront », « Et le gouvernement qui ne fait rien ».

Revenons sur cette certaine presse, dont on ne taira pas le nom : *France Soir* et *Paris Match*. Leurs créneaux de vente : le sensationnel, le vedetariat, l'hémoglobine, le scandaleux, qui engendrent rêves bleus, stupéfaction, indignation et frisson d'horreur. Voici le but de vente, mais il recouvre un autre dessein idéologique, celui-ci : faire croire que nous sommes en pleine insécurité, faire monter la haine raciale. Souvenons-nous du fameux soir où Gicquel nous regarda au fond des yeux et proclamait : « La France a peur » ; c'est vrai que sur le coup nous avons eu peur, et de vérifier si les volets étaient clos et la porte d'entrée verrouillée. C'est que le thème

de l'insécurité si cher à Giscard et à Poniatowski possédait d'excellents relais à travers les médias.

Lorsque les deux pigistes ont été dépêchés dans la banlieue lyonnaise, les directions de *Paris Match* et de *France Soir* leur avaient assigné la mission de rapporter du sensationnel : leurs créneaux de vente n'ont pas changé. Moyennant 500 francs, ils ont fait poser de jeunes immigrés, leur ont fait arracher des boîtes à lettres, incendier une voiture, le reportage était torché (Cf témoignage de ces pigistes dans *Libération*).

Est-ce à dire que les événements qui se déroulent à Lyon ne sont suscités que par les médias ? Non. Ils existent bel et bien, indépendamment du traitement qu'en fait cette presse, mais soulignons l'utilisation qu'en fait cette dernière. Juste au moment où des jeunes, pour exprimer leur révolte, volent et incendient de grosses cylindrées (mais aussi de petites), symboles de la richesse qu'ils croient et envient, un comité de défense se met en place. A sa tête Serge Guigny, magasinier de la cité St-Jean de Villeurbanne, ancien militant d'extrême-droite : « J'ai tiré 7 fois déjà dans les pneus, je suis prêt désormais à tirer dans le pare-brise ». Même coïncidence lorsque la campagne sur l'insécurité montant bien en épingle quelques actes de vandalisme, des groupes de légitime et d'auto-défense se renforcent.

Il ne faut jamais oublier que la droite qui clame tant son goût pour l'ordre, est prête à utiliser et même créer le désordre pour servir ses desseins : les provocations policières à la manifestation du 23 mars 79, les organisations d'extrême droite racollant des jeunes perdus, fauchés, sans conscience politique, issus souvent du « *Jumpen prolétariat* » pour des services d'ordres, pour coller des affiches électorales. A Lyon, il est donc probable que l'extrême droite se nourrisse

des rodéos des jeunes, en « infiltrant » quelques uns, en fabriquant de toute pièce, pour créer l'instabilité, renforcer le racisme. Des tracts traînent à Villeurbanne adressés à « Mohamed Hernu » dénonçant les immigrés comme « les nouveaux propriétaires de la France ».

Les racistes parviennent à quelques résultats, comme le montre cette anecdote révélatrice : « Un jeune algérien de Villeurbanne entre en apprentissage chez un plombier. Les rapports entre eux sont bons, jusqu'au moment où ce plombier est obligé de se défaire de son apprenti. Il n'avait rien à lui reprocher, mais il a été contraint de céder aux exigences de sa clientèle qui se plaignait qu'un de ces jeunes immigrés de ces cités « chaudes » entre chez eux ».

Cette information marque son temps, alors que depuis plusieurs années, ce type de rodéos existent, l'opinion publique y est plus sensibilisée. Bientôt va naître une psychose en France. « Fais gaffe, un immigré, ta bagnole ! ». Il n'est pas question pour nous de banaliser ces événements, encore moins de les nier, mais de les apprécier dans leur contexte : une société capitaliste en pleine crise, dont le gouvernement précédent avait transformé la population immigrée en exutoire de tous les maux qu'elle imposait aux travailleurs.

A MI-CHEMIN ENTRE LA DÉLINQUANCE ET LA RÉVOLTE

Que l'extrême droite utilise, renforce, épaulé ces rodéos, c'est une hypothèse tout à fait plausible, mais cela ne signifie pas pour autant que les auteurs de rodéos soient des éléments d'extrême droite. L'intérêt de prendre cette distance devient immédiat, lorsqu'on aborde la question de la solution. Si des racistes, pour servir leurs idées s'exercent à des activités incen-

diaries, provocatrices et terrifiantes à l'égard de la population, nous sommes pour leur répression. Dans le cas des cités de la banlieue lyonnaise, l'approche est toute différente. Au printemps dernier, la grève de la faim à Lyon de deux ecclésiastiques, à laquelle avait participé un jeune maghrébin, contre les expulsions de jeunes immigrés, avait mis en évidence leurs conditions de vie : « Des jeunes que je vois, Algériens aussi bien que Marocains que Tunisiens commencent à en avoir ras-le-bol (...). Promène-toi dans la rue et tu verras que les petits Nord-Africains n'ont peur de rien. Ils en ont ras-le-bol et sont prêts à éclater. (...) Quand on veut se faire embaucher, ils nous voient avec une peau basanée, avec des papiers de sursitaires, c'est terminé. (...) Beaucoup d'expulsés sont revenus. Sur 100, 85 reviennent avec un peu plus de haine chaque fois. Pour vivre, il faut manger. Or, si l'on ne leur donne pas de travail, c'est l'enchaînement de la délinquance, c'est le calibre, la banque, la tuerie. » (HR N° 1246). Jeunes de la seconde génération d'immigration ne se reconnaissant ni dans la culture de leurs parents ni dans celle de leurs profs, partageant le chômage des jeunes, mais en outre en butte au racisme des flics, des patrons, brimés, cassés, dévalorisés, n'ayant pour seul horizon que la bande de copains, parias parmi les parias.

Ces jeunes qui mènent les rodéos, sont-ils des délinquants, que des délinquants, comme on entend souvent dire ? Certes, les voitures volées, puis incendiées sont là, mais pour comprendre ne faut-il pas remonter à l'aube de l'été, moment où ces rodéos sont devenus plus intenses, n'est-ce pas le signe d'une révolte contre les flics, contre les représentants et les acteurs du racisme. Qui les a inquiétés, arrêtés, fichés, voire tabassés et expulsés, si ce n'est les flics ?

Affirmer sans nuance que ces jeunes ne sont que des délinquants, c'est fermer la porte à la compréhension d'une révolte de jeunes particulièrement opprimés. Cette guerre contre les flics ressemble tour à tour au jeu du gendarme et du voleur et à la révolte de l'immigré contre le flic raciste. Cette rébellion, dont il est question, est aveugle et se tourne contre ceux qu'elle anime ; comment qualifier les vols et les incendies de voitures des quartiers que ces jeunes habitent, les menaces et les insultes qu'essuient leurs voisins, Maghrébins ou Français.

Comprendre ce qui se passe à Lyon est bien complexe, sont-ils des délinquants au sens où leurs actes n'auraient pas d'autre mobile que de se faire plaisir, des jeunes immigrés en révolte consciente et politique contre les flics racistes ? Ni tout l'un, ni tout l'autre.

En tout cas, les différentes mesures et déclarations d'Hernu, maire de Villeurbanne, et de Defferre, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, n'éclaircissent pas nettement les intentions du gouvernement face à ce problème. Hernu fait venir 300 CRS, qui filtrent tous les passants... immigrés. Leur présence rassure peut-être quelques-uns, mais renforce surtout la chasse au faciès, Defferre déclare de son côté : « Je ne considère pas que les auteurs de cette agitation soient des immigrés et que la solution consiste à les mettre à la porte ». Hernu, du sien, « Que les familles indésirables aillent quitter ces cités ». Ailleurs encore, que seule la loi sanctionnera ces délits. Or, la loi, c'est à la fois la décision de Defferre de suspendre les expulsions de jeunes immigrés et celle votée ces derniers jours par le Sénat d'expulser quiconque trouble l'ordre public...

Nathalie VILLOTIERS